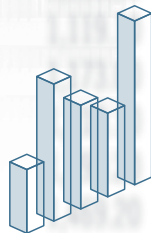




Juillet 2007

[www.strategis.gc.ca/statistiquespe](http://www.strategis.gc.ca/statistiquespe)

853.7	81.9	774.8
834.8	89.4	745.4
868.2	98.6	769.6
910.9	101.5	809.4
934.5	112	822.5
973	120.6	852.5
993.7	132.6	861.1
1,039.20	140.1	899.1
1,119.10	144	975.1
1,173.00	157.4	1,015.60
1,210.10	170.5	1,039.60
1,299.20	189.8	1,109.40
1,469.20	253.6	1,215.60



# Principales statistiques relatives aux petites entreprises

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette publication, s'adresser aux :

Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Tél. (sans frais) : 1-800-635-7943 (au Canada et aux États-Unis)  
Tél. (appels locaux) : 613-941-5995  
ATS : 1-800-465-7735  
Télééc. (sans frais) : 1-800-565-7757 (au Canada et aux États-Unis)  
Télééc. (envois locaux) : 613-954-5779  
Courriel : [publications@tpsgc.gc.ca](mailto:publications@tpsgc.gc.ca)  
Site Web : [www.publications.gc.ca](http://www.publications.gc.ca)

On peut obtenir cette publication sur supports accessibles, sur demande.  
Communiquer avec la :

Section des services du multimédia  
Direction générale des communications et du marketing  
Industrie Canada  
Bureau 264D, tour Ouest  
235, rue Queen  
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Tél. : 613-948-1554  
Télééc. : 613-947-7155  
Courriel : [production.multimedia@ic.gc.ca](mailto:production.multimedia@ic.gc.ca)

Cette publication est également offerte par voie électronique en version HTML ([www.strategis.gc.ca/statistiquespe](http://www.strategis.gc.ca/statistiquespe)).

#### **Autorisation de reproduction**

À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à [copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca](mailto:copyright.droitdauteur@tpsgc.gc.ca).

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue Iu186-1/2007-2F-PDF  
ISSN 1718-3472  
60256

Also available in English under the title *Key Small Business Statistics*.

## Table des matières

---

- 2 Avant-propos
- 3 Qu'entend-on par « petite entreprise »?
- 3 Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?
- 8 *Dans quelle catégorie d'entreprises les travailleurs indépendants sont-ils recensés?*
- 9 Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?
- 11 *Statistiques sur les faillites*
- 11 Combien de temps les petites entreprises survivent-elles?
- 13 Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?
- 16 Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?
- 21 Quelle est la contribution des petites entreprises à la création d'emplois par les entreprises en croissance?
- 22 Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?
- 25 Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?
- 26 Qu'entend-on par « travailleur indépendant »?
- 27 Combien y a-t-il de travailleurs indépendants?
- 30 Dans quelle mesure le travail indépendant contribue-t-il à la création d'emplois?
- 32 Les travailleurs indépendants consacrent-ils davantage d'heures à leur travail que les employés?
- 34 Combien y a-t-il de femmes parmi les petits entrepreneurs?
- 36 Les petites entreprises innovent-elles autant que les grandes?
- 39 Combien de petites entreprises font des affaires électroniques?
- 41 Quelle est la contribution des petites entreprises aux exportations canadiennes?

## Avant-propos

---

La publication intitulée *Principales statistiques relatives aux petites entreprises*, qui paraît deux fois l'an, renferme des données de base sur le secteur canadien de la petite entreprise. La présente édition, soit la neuvième, met à jour les données figurant dans les éditions antérieures. De nouvelles données ont été intégrées pour actualiser les sections suivantes :

- Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?
- Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?
- Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?
- Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?
- Combien y a-t-il de travailleurs indépendants?
- Dans quelle mesure le travail indépendant contribue-t-il à la création d'emplois?
- Les travailleurs indépendants consacrent-ils davantage d'heures à leur travail que les employés?

## Qu'entend-on par « petite entreprise »?

La taille d'une entreprise se définit de diverses façons – par exemple, selon son chiffre d'affaires, la valeur de ses expéditions annuelles, son revenu annuel brut ou net, la taille de ses actifs, ou encore le nombre de ses employés. De nombreuses institutions définissent les petites entreprises en fonction de leurs propres besoins. Ainsi, l'Association des banquiers canadiens considère qu'une entreprise est de petite taille si elle peut obtenir une autorisation de prêt inférieure à 250 000 \$. Pour Exportation et développement Canada, un petit exportateur ou un « exportateur émergent » est une entreprise dont les ventes à l'exportation sont inférieures à 1 million de dollars. Industrie Canada utilise souvent une définition basée sur le nombre d'employés : une entreprise productrice de biens ayant moins de 100 employés ou une entreprise de services en comptant moins de 50 est considérée comme petite. Au-delà de ces chiffres et jusqu'à 499 employés, une entreprise est considérée comme étant de taille moyenne. Les petites entreprises comptant moins de 5 employés sont appelées « micro-entreprises ». Le sigle « PME » (petites et moyennes entreprises) désigne toutes les entreprises qui ont moins de 500 employés. Celles dont l'effectif est de 500 employés ou plus sont classées dans la catégorie des grandes entreprises.

Comme nous le constaterons dans le présent document, l'information sur les petites entreprises correspond rarement à une définition stricte en raison des limites inhérentes aux données.

## Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?

Le *Registre des entreprises* de Statistique Canada recense les établissements commerciaux<sup>1</sup> et publie les résultats deux fois par année. Plusieurs établissements commerciaux peuvent appartenir à une même entreprise, et chaque entreprise possède au moins un établissement commercial. Pour qu'un établissement commercial soit comptabilisé dans le *Registre des entreprises*, l'entreprise à laquelle il appartient doit répondre à au moins l'un des critères suivants : compter au moins un employé rémunéré (versement de retenues salariales à l'Agence du revenu du Canada – ARC), avoir un chiffre d'affaires annuel d'au moins 30 000 \$ ou être constituée en société et avoir produit au moins une déclaration fédérale de revenus des sociétés au cours des trois dernières années.

En décembre 2006, le Canada comptait plus de 2,3 millions d'établissements commerciaux<sup>2</sup> (voir le tableau 1), comparativement à 2,2 millions en décembre 2005. Il s'agit toutefois d'une légère baisse par

1. Statistique Canada utilise quatre unités commerciales statistiques normalisées pour la compilation des statistiques. Les établissements constituent la plus petite unité ou le plus petit regroupement pour lequel des données sont publiées. Les établissements doivent répondre aux critères suivants :

- a) produire une gamme homogène de biens ou de services;
- b) ne pas dépasser les frontières d'une province; et
- c) fournir des données sur la valeur des extrants, le coût des principaux intrants intermédiaires ainsi que le coût en ressources humaines et le nombre d'employés affectés à la production des extrants.

Par exemple, une unité commerciale d'une entreprise plus grande, qui présente au gouvernement des renseignements comptables distincts sur les taxes de vente et les retenues salariales serait reconnue comme un établissement commercial à part entière.

2. Ce nombre comprend les établissements commerciaux à but lucratif ou non.

rapport à juin 2006. Environ la moitié des établissements commerciaux sont appelés « établissements employeurs », car ils ont au moins un employé (peut-être le propriétaire). L'autre moitié regroupe les établissements dits « indéterminés », car ils ne comptent aucun employé enregistré auprès de l'ARC. Ces établissements peuvent en effet n'avoir aucun effectif (il peut s'agir d'entités purement théoriques répondant néanmoins à l'un des critères à respecter pour être reconnues en tant qu'établissements commerciaux) ou avoir recours uniquement à des travailleurs contractuels, aux propriétaires ou à des membres de leur famille. La catégorie « établissements indéterminés » a été créée parce que l'on ne possède aucune information sur l'effectif de ces entreprises.

Environ 58 % des établissements commerciaux du Canada sont établis en Ontario ou au Québec. Presque tous les autres sont répartis dans les provinces de l'Ouest (36 %) ou les provinces de l'Atlantique (6 %). Les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut n'accueillent que 0,3 % des établissements commerciaux.

Tableau 1 : Nombre total d'établissements commerciaux et nombre d'établissements par rapport à la population provinciale ou territoriale et au produit intérieur brut, décembre 2006

Province ou territoire	Nombre d'établissements commerciaux			Nombre d'établissements par 1 000 habitants	PIB par établissement commercial (milliers de dollars)
	Total	Établissements employeurs	Établissements indéterminés <sup>1</sup>		
Terre-Neuve-et-Labrador	25 059	16 566	8 493	49,2	994
Île-du-Prince-Édouard	10 324	6 094	4 230	74,5	420
Nouvelle-Écosse	54 577	30 222	24 355	58,4	586
Nouveau-Brunswick	42 474	25 911	16 563	56,8	594
Québec	473 416	237 019	236 397	61,7	600
Ontario	863 622	356 493	507 129	67,8	645
Manitoba	75 375	35 663	39 712	64,0	594
Saskatchewan	93 905	38 622	55 283	95,3	480
Alberta	315 674	148 801	166 873	92,5	746
Colombie-Britannique	350 444	167 845	182 599	81,0	513
Territoire du Yukon	2 863	1 578	1 285	91,9	557
Territoires du Nord-Ouest	2 723	1 683	1 040	64,9	1 507
Nunavut	881	632	249	28,6	1 377
<b>Total – Canada</b>	<b>2 311 337</b>	<b>1 067 129</b>	<b>1 244 208</b>	<b>70,6</b>	<b>623</b>

Sources : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2006; Comptes nationaux des revenus et dépenses, 2006; Estimations de la population selon l'âge et le sexe pour le Canada, les provinces et les territoires, décembre 2006.

Note 1 : La catégorie « établissements indéterminés » comprend les établissements appartenant à des entreprises constituées ou non en société, qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues salariales auprès de l'Agence du revenu du Canada. Leur effectif peut être composé de travailleurs contractuels, des propriétaires ou de membres de leur famille.

En proportion de la population, c'est dans les provinces de l'Ouest, au Yukon et à l'Île-du-Prince-Édouard que les établissements commerciaux sont les plus nombreux, particulièrement en Saskatchewan et en Alberta où leur concentration atteint respectivement 95,3 et 92,5 établissements par millier d'habitants.

Le Nunavut, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sont les provinces où le nombre d'établissements par millier d'habitants est le plus faible. En Ontario et au Québec, la concentration des établissements est inférieure à la moyenne nationale de 70,6, puisqu'elle est respectivement de 67,8 et 61,7 établissements par millier d'habitants.

En ce qui concerne le produit intérieur brut (PIB) par établissement commercial, ce sont les Territoires du Nord-Ouest qui arrivent en tête avec 1 507 000 \$ par établissement. Ce résultat est sans doute attribuable en partie au faible taux d'établissements par millier d'habitants, si bien que le PIB de ce territoire est réparti entre un faible nombre d'établissements. De façon générale, on observe une corrélation négative perceptible entre le nombre d'établissements par millier d'habitants et la contribution au PIB par établissement : plus le nombre d'établissements par millier d'habitants est élevé, plus le PIB par établissement est faible. Seule l'Alberta fait exception à cette règle – son PIB par établissement est relativement élevé malgré le grand nombre d'établissements par millier d'habitants.

Parmi les 1 067 129 établissements employeurs, 3 149, soit environ 0,3 %, ont 500 employés ou plus. La grande majorité des établissements employeurs (98 %) en comptent moins de 100, 75 % en ont moins de 10 et 58 % n'ont que de 1 à 4 employés (voir le tableau 2).

Tableau 2 : Nombre d'établissements commerciaux selon le secteur et la taille de l'entreprise (nombre d'employés), décembre 2006

Nombre d'employés	Pourcentage cumulatif des établissements employeurs	Nombre d'établissements commerciaux		
		Total	Secteur des biens <sup>2</sup>	Secteur des services <sup>2</sup>
Établissements indéterminés <sup>1</sup>		1 244 208	327 626	916 582
<i>Total partiel – Établissements employeurs</i>	<i>100,0</i>	<i>1 067 129</i>	<i>246 662</i>	<i>820 467</i>
1–4	58,0	618 555	153 434	465 121
5–9	74,5	176 854	34 811	142 043
10–19	86,1	123 828	24 120	99 708
20–49	94,6	89 974	19 106	70 868
50–99	97,5	31 748	8 009	23 739
100–199	99,0	15 303	4 278	11 025
200–499	99,7	7 718	2 233	5 485
500+	100,0	3 149	671	2 478
<b>Total</b>		<b>2 311 337</b>	<b>574 288</b>	<b>1 737 049</b>

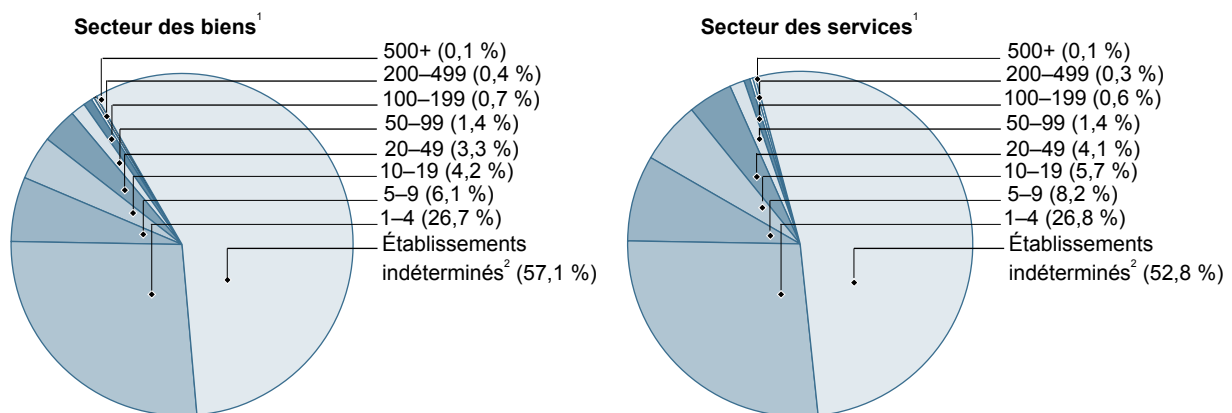
Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2006.

Note 1 : La catégorie « établissements indéterminés » comprend les établissements appartenant à des entreprises constituées ou non en société, qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues salariales auprès de l'Agence du revenu du Canada. Leur effectif peut être composé de travailleurs contractuels, des propriétaires ou de membres de leur famille.

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes 11 à 31-33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que celui des services regroupe les codes 41 à 91.

Environ le quart des établissements commerciaux (indéterminés et employeurs confondus) produisent des biens; les autres offrent des services. Les petites entreprises (moins de 100 employés) représentent 97 % des établissements employeurs qui produisent des biens et 98 % de ceux qui offrent des services (voir le tableau 2 et la figure 1). Si l'on utilise pour le secteur des services une autre définition, selon laquelle les petites entreprises comptent moins de 50 employés, les petites entreprises du secteur des services forment 95 % des établissements employeurs de cette catégorie.

Figure 1 : Répartition des établissements commerciaux dans le secteur des biens et celui des services, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés), décembre 2006



Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2006.

Note 1 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes 11 à 31-33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que celui des services regroupe les codes 41 à 91.

Note 2 : La catégorie « établissements indéterminés » comprend les établissements appartenant à des entreprises constituées ou non en société, qui ne sont pas titulaires d'un compte de retenues salariales auprès de l'Agence du revenu du Canada. Leur effectif peut être composé de travailleurs contractuels, des propriétaires ou de membres de leur famille.

Le tableau 3 illustre la répartition des établissements employeurs selon la taille de l'établissement dans chaque province ou territoire. En général, la répartition selon la taille au sein des provinces est similaire à la répartition moyenne nationale. Toutefois, on observe une certaine variation entre les provinces et territoires; par exemple, le pourcentage de micro-entreprises (de 1 à 4 employés) est plus élevé au Québec (65 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (60 %) qu'en Ontario (55 %), au Manitoba (52 %) et dans les territoires (de 32 à 52 %).



Tableau 3 : Établissements employeurs, selon la taille de l'établissement (nombre d'employés) dans les provinces et territoires, décembre 2006

Province ou territoire	Établissements employeurs										
	Total	Pourcentage									
		1-4	5-9	10-19	20-49	50-99	Petit <100	100-199	200-499	Moyen 100-499	Grand 500+
Terre-Neuve-et-Labrador	16 566	60,2	18,2	10,2	7,3	2,2	98,0	1,0	0,6	1,6	0,4
Île-du-Prince-Édouard	6 094	57,1	17,7	12,1	8,6	2,7	98,1	1,0	0,7	1,7	0,2
Nouvelle-Écosse	30 222	56,3	18,0	11,8	8,6	2,9	97,6	1,5	0,6	2,1	0,3
Nouveau-Brunswick	25 911	59,6	16,9	11,3	7,7	2,6	98,1	1,2	0,5	1,7	0,2
Québec	237 019	65,2	14,9	9,4	6,5	2,3	98,1	1,1	0,5	1,6	0,3
Ontario	356 493	54,6	16,7	12,5	9,6	3,5	97,0	1,8	0,9	2,7	0,4
Manitoba	35 663	51,7	18,2	13,8	10,1	3,5	97,3	1,5	0,8	2,3	0,3
Saskatchewan	38 622	56,7	18,1	12,4	8,6	2,5	98,2	1,0	0,5	1,6	0,2
Alberta	148 801	56,3	16,9	12,1	8,8	3,1	97,3	1,6	0,8	2,4	0,3
Colombie-Britannique	167 845	58,2	17,1	11,7	8,1	2,8	97,9	1,2	0,6	1,8	0,2
Territoire du Yukon	1 578	52,3	17,9	14,1	11,2	2,8	98,2	0,9	0,7	1,6	0,2
Territoires du Nord-Ouest	1 683	39,7	19,5	19,7	13,5	4,6	97,0	2,2	0,7	2,9	0,2
Nunavut	632	31,5	20,6	22,3	17,9	4,7	97,0	2,1	0,8	2,8	0,2
<b>Total – Canada</b>	<b>1 067 129</b>	<b>58,0</b>	<b>16,6</b>	<b>11,6</b>	<b>8,4</b>	<b>3,0</b>	<b>97,5</b>	<b>1,4</b>	<b>0,7</b>	<b>2,2</b>	<b>0,3</b>

Source : Statistique Canada, *Registre des entreprises*, décembre 2006.

## *Dans quelle catégorie d'entreprises les travailleurs indépendants sont-ils recensés?*

L'expression « travailleur indépendant » est utilisée le plus souvent au sens de la définition retenue pour l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, qui recense la population sur le marché du travail (voir la section intitulée **Qu'entend-on par « travailleur indépendant »?**). En revanche, la présente section recense les établissements commerciaux. Ces deux dénombrements prêtent à confusion en raison de la perception courante selon laquelle les travailleurs indépendants exploitent eux-mêmes leur entreprise. Bien que ce soit généralement vrai, il s'agit de deux dénombrements distincts. Ainsi, une entreprise appartenant à une personne qui se déclare travailleur indépendant et qui touche un salaire serait considérée comme « établissement employeur » dans la catégorie d'effectif visée (voir les tableaux 1 à 3). De même, l'entreprise d'un propriétaire travailleur indépendant qui *ne touche aucun* salaire et n'a aucun employé rémunéré serait comptabilisée parmi le 1,3 million d'établissements indéterminés (voir les tableaux 1 et 2). Par contre, même si beaucoup de travailleurs indépendants exploitent une entreprise, il n'en va pas de même dans le cas de nombreux autres, du moins pas au sens que l'on donne au terme « entreprise » dans le *Registre des entreprises* (voir la section intitulée **Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?**). Ces travailleurs seraient donc exclus des « établissements commerciaux ». On ne connaît pas le degré de concordance entre les 2,3 millions d'établissements commerciaux au Canada et le nombre estimatif de 2,5 millions de personnes qui s'identifient comme « travailleurs indépendants ». Pour obtenir plus de renseignements sur le travail indépendant, consulter la section intitulée **Combien y a-t-il de travailleurs indépendants?**. Pour en apprendre davantage sur l'emploi dans les petites entreprises d'après les données sur les salaires, voir la section intitulée **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**.



## Combien d'entreprises apparaissent et disparaissent chaque année?

Des milliers d'entreprises commencent ou cessent leurs activités au cours d'une année. Il n'est pas facile de suivre ces entrées et ces sorties. La meilleure source d'information à cet égard est le *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi* (PALE) de Statistique Canada, qui permet d'établir des tableaux afin de comparer les entreprises d'une année de référence avec celles de l'année suivante<sup>3</sup>. Si l'on constate qu'une entreprise qui existait au cours de l'année de référence n'est plus en activité l'année suivante, il s'agit d'une « sortie ». Dans le cas inverse, il s'agit d'une « entrée ». Bien que d'autres raisons pourraient expliquer l'absence d'une entreprise pour l'une ou l'autre de ces années<sup>4</sup>, ces données offrent une bonne vue d'ensemble du roulement des entreprises qui voient le jour et de celles qui disparaissent.

Les données du PALE sont fondées sur l'information fournie par les employeurs au sujet des retenues salariales (feuillet T4) et ne couvrent donc que les entreprises employeurs. L'unité de comptage d'un « employé » utilisée dans ces tableaux est l'unité de travail individuelle, unité de mesure dérivée selon laquelle une unité équivaut à un employé. Si l'employé reçoit un feuillet T4 au cours d'une année, on lui attribue une unité de travail individuelle. S'il reçoit plus d'un feuillet T4, son « unité » est répartie entre les différentes entreprises au prorata des revenus gagnés. Toutefois, comme les heures de travail ne sont pas prises en compte, on n'établit aucune distinction entre les travailleurs à plein temps et ceux à temps partiel.

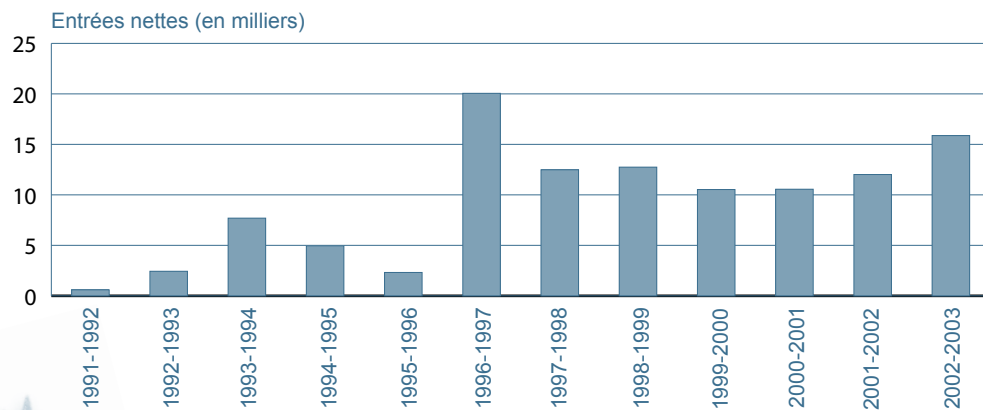
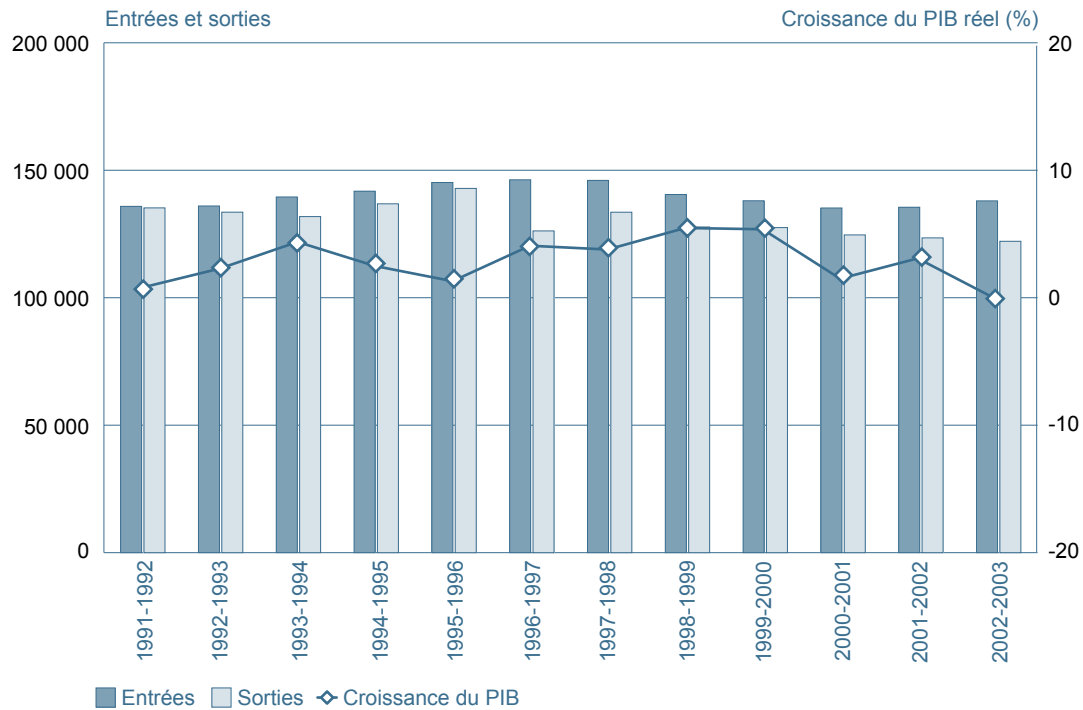
La figure 2 illustre, pour chaque année comprise entre 1991 et 2003, le nombre de PME (entreprises employeurs comptant de 1 à 499 employés) qui ont commencé ou cessé leurs activités. Pendant la première moitié de cette période, le nombre annuel d'entrées est passé d'environ 135 000 à un sommet de 146 000 en 1996-1997. Par la suite, il a diminué de façon régulière pour revenir au niveau du début de la période, soit 135 000, avant d'augmenter légèrement au cours des trois dernières années. Le nombre annuel de sorties s'est situé entre 130 000 et 135 000 au début des années 1990. Toutefois, l'économie a cessé de croître au milieu des années 1990 et le nombre de sorties a atteint un sommet de 143 000 en 1995-1996, après quoi il a baissé pour s'établir autour de 125 000 chaque année jusqu'en 2003. Le nombre net d'entrées s'est chiffré à environ 8 800 par an de 1991 à 2003, mais il a été presque nul en 1991-1992.

3. Statistique Canada publiait autrefois des données sur les entrées et les sorties dans *Variations de l'emploi*, publication qui reposait sur les données provenant du *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi* (PALE). Or, comme cette publication ne paraît plus, on a commandé des tableaux spéciaux à partir du fichier PALE pour obtenir des données sur les entrées et les sorties. Ces nouvelles données concordent avec celles présentées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises*. Les données tirées du PALE et de *Variations de l'emploi* sont pratiquement identiques pour la période allant de 1991-1992 à 1998-1999.

4. La réorganisation d'une entreprise peut se traduire par un changement de nom, une fusion, le fractionnement de la liste de paie ou d'autres changements. Dans la mesure du possible, les données qui pourraient être interprétées à tort comme l'indication d'une entrée ou d'une sortie sont supprimées. Il arrive qu'une véritable sortie résulte de certaines fusions, lorsqu'un propriétaire décide de cesser les activités d'une entreprise parce qu'elle a déclaré faillite ou pour diverses autres raisons. Pour obtenir plus d'information sur les faillites, consulter l'encadré **Statistiques sur les faillites**.

La figure 2 montre aussi les entrées et les sorties par rapport à la croissance du PIB réel, qui est une mesure du taux d'expansion de l'économie et de sa capacité à produire des biens et à offrir des services. Après avoir augmenté au début et au milieu des années 1990, le nombre d'entrées a commencé à diminuer après 1996-1997, puis il a augmenté de nouveau après 2000-2001. En revanche, le nombre de sorties a été plus cyclique au cours de ces années, et il est en corrélation inverse avec la croissance du PIB. Le nombre net d'entrées semble aussi en corrélation inverse avec la croissance du PIB. Il y a donc lieu de croire que le cycle économique influe davantage sur le taux de sortie et de survie que sur le taux d'entrée.

Figure 2 : Entrées et sorties d'entreprises comptant 500 employés ou moins et croissance du PIB, de 1991-1992 à 2002-2003



Sources : Statistique Canada, tableaux spéciaux de données provenant du *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE)*, de 1991-1992 à 2002-2003; *Comptes nationaux des revenus et dépenses*, de 1991 à 2003.

## Statistiques sur les faillites

Seule une faible proportion des entreprises qui cessent leurs activités déclarent faillite. En moyenne, au cours des 16 dernières années, le nombre de faillites commerciales au Canada s'est chiffré à approximativement 12 000 par année. Il a graduellement augmenté, passant d'environ 11 000 en 1990 à un sommet de plus de 14 000 en 1996. Depuis, le nombre de faillites a régressé pour s'établir à environ 7 500 en 2005.

Des statistiques détaillées sur les faillites commerciales et le passif connexe sont régulièrement présentées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* d'Industrie Canada. On peut également les trouver dans le site Web du Bureau du surintendant des faillites ([www.osb-bsf.gc.ca](http://www.osb-bsf.gc.ca)).

## Combien de temps les petites entreprises survivent-elles?

Une façon d'évaluer la durée de vie des petites entreprises consiste à calculer leur probabilité de survie à partir de facteurs prévisibles. L'emplacement, le type d'industrie ainsi que la taille et l'âge de l'entreprise sont quelques-uns des aspects qui influencent sa longévité. D'autres facteurs imprévisibles peuvent aussi entrer en jeu à cet égard, notamment la conjoncture économique en général et les influences du marché – par exemple, le nombre de concurrents et de nouvelles entreprises ainsi que leur taille.

La probabilité de survie est exprimée en pourcentage des nouvelles entreprises qui sont encore en activité lorsqu'elles atteignent un âge donné. Le tableau 4 indique le taux de survie des nouvelles entreprises de la cohorte de 1994, par secteur d'activité, pour deux catégories d'entreprises, soit les micro-entreprises (de 1 à 4 employés) et les autres petites entreprises (de 5 à 99 employés). Comme le montre ce tableau, la majorité des nouvelles entreprises ne restent pas en activité très longtemps. Ainsi, 72 % des micro-entreprises lancées en 1994 étaient en activité un an plus tard, 54 % ont survécu pendant deux ans et 46 % ont franchi le cap des trois ans.

Le pourcentage de nouvelles entreprises qui survivent diminue rapidement au cours des trois premières années. Autrement dit, le taux d'échec des micro-entreprises et des autres petites entreprises est élevé au cours des trois premières années, mais il diminue plus lentement au fil du temps. On n'observe guère d'écart entre les micro-entreprises et les autres petites entreprises en ce qui a trait au taux de survie; toutefois, le taux de survie des micro-entreprises est légèrement plus élevé après un an, mais c'est celui des autres petites entreprises qui est un peu plus élevé par la suite.

Le tableau 4 montre aussi le taux de survie dans le secteur des biens, celui des services et le secteur public. Bien que les secteurs suivent généralement les mêmes tendances que l'ensemble des industries au fil du temps, on observe des écarts d'un secteur à l'autre. Les micro-entreprises du secteur public affichent le taux de survie le plus élevé dans leur catégorie; pour leur part, les autres petites entreprises de ce secteur ont un taux de survie légèrement moins élevé que celles des autres secteurs pendant les deux premières années, mais supérieur par la suite. En règle générale, les entreprises du secteur public exercent leurs activités dans des industries partiellement ou totalement exemptes de concurrence. Dans les deux catégories de taille, c'est le secteur des biens qui affiche le taux de survie le plus faible, probablement car l'investissement de capitaux considérables généralement nécessaire limite fort les liquidités à la disposition de ces entreprises.

Tableau 4 : Taux de survie des micro-entreprises et des autres petites entreprises (entreprises employeurs seulement), selon le secteur et la taille (pourcentage), de 1994 à 2003

Durée (années)	Micro-entreprises (de 1 à 4 employés)				Autres petites entreprises (de 5 à 99 employés)			
	Ensemble des industries	Secteur des biens	Secteur des services	Secteur public	Ensemble des industries	Secteur des biens	Secteur des services	Secteur public
1	72	69	76	83	70	68	73	64
2	54	52	57	71	57	54	59	56
3	46	44	48	64	48	46	50	50
4	40	39	41	58	42	41	43	47
5	35	35	36	54	38	37	38	44
6	31	32	32	50	34	34	35	42
7	28	29	29	47	31	31	32	40
8	26	26	26	44	29	28	29	38
9	23	24	23	41	26	26	26	37

Source : Statistique Canada, tableaux spéciaux de données provenant du *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi* (PALE), de 1994 à 2003.



## Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?

Pour bien répondre à cette question, il est nécessaire d'examiner les établissements commerciaux dans le contexte de l'entreprise mère à laquelle ils appartiennent, le cas échéant. Statistique Canada définit l'entreprise commerciale comme suit : « une famille d'établissements qui appartiennent au même propriétaire et qui sont contrôlés par ce dernier et pour lesquels un ensemble d'états financiers consolidés est produit sur une base annuelle ». L'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada porte sur les entreprises employeurs du Canada et donne le nombre d'employés, à l'échelle des entreprises. Les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire sont exclus de ces statistiques, tout comme les employés des industries suivantes : l'agriculture, la pêche et le piégeage, les services de ménages privés, les organismes religieux, ainsi que les services militaires de défense. Les entreprises sont réparties entre sept catégories d'effectif : moins de 5 employés, de 5 à 19, de 20 à 49, de 50 à 99, de 100 à 299, de 300 à 499 et 500 ou plus.

Selon les données de l'EERH présentées au tableau 5, en moyenne, un peu plus de 5,1 millions d'employés touchant un salaire, soit 48 % de la main-d'œuvre totale du secteur privé<sup>5</sup>, étaient au service de petites entreprises (moins de 100 employés) en 2006. Près de 1,7 million de travailleurs (16 % du total) ont travaillé pour des entreprises de taille moyenne (de 100 à 499 employés). En tout, les petites et moyennes entreprises comptaient un peu plus de 6,8 millions d'employés, soit 64 % des employés du secteur privé visés par l'EERH.

La répartition de l'emploi selon la taille de l'entreprise varie considérablement d'une industrie à l'autre. Comme le montrent le tableau 5 et la figure 3, les petites entreprises sont à l'origine de plus des deux tiers de l'emploi dans cinq secteurs industriels : les secteurs des soins de santé assurés en dehors des établissements (89 %), de la construction (76 %), des autres services (73 %), de l'hébergement et de la restauration (67 %) ainsi que de la foresterie (67 %). Dans trois autres secteurs industriels, au moins la moitié de la main-d'œuvre était au service de petites entreprises. Enfin, si l'on considère le nombre total d'employés au service de petites entreprises, les industries où ce nombre est le plus élevé sont celles du commerce de détail (0,80 million d'employés), de l'hébergement et de la restauration (0,68 million), de la fabrication (0,62 million), de la construction (0,56 million), des services professionnels (0,42 million) et du commerce de gros (0,40 million). Ces industries représentent 68 % des emplois au sein des petites entreprises du Canada.

5. Dans les données de l'EERH, l'emploi dans le secteur privé a été déterminé à l'aide de l'information présentée dans *Variations de l'emploi et Profils des petites entreprises* pour les années correspondantes et en se servant de la projection des tendances pour les années plus récentes. On peut obtenir une note technique sur la méthodologie utilisée en communiquant avec le **Service à la clientèle** ([prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca)). Outre les données exclues de l'EERH, les données présentées au tableau 5 et à la figure 3 excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les services de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Tableau 5 : Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2006<sup>1,2,3</sup>

Industrie	Total	Taille de l'entreprise (nombre d'employés)								
		0-4	5-19	20-49	50-99	Petite (<100)	100-299	300-499	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
Foresterie	59 971	9 249	15 033	9 739	5 964	39 985	7 351	2 581	9 932	10 054
Exploitation minière	182 564	8 474	14 295	12 593	9 570	44 932	19 719	10 923	30 642	106 990
Services publics <sup>2</sup>	108 560	103	385	313	402	1 202	2 807	1 265	4 072	103 286
Construction	735 661	141 264	211 429	131 787	76 512	560 992	75 752	22 135	97 887	76 781
Fabrication	1 854 475	45 871	165 985	209 420	197 414	618 690	318 189	134 553	452 742	783 044
<b>% – Biens</b>	<b>27,7</b>	<b>22,0</b>	<b>22,6</b>	<b>26,6</b>	<b>28,5</b>	<b>24,7</b>	<b>34,1</b>	<b>37,7</b>	<b>35,0</b>	<b>28,4</b>
Commerce de gros	739 728	55 784	142 270	117 247	81 732	397 033	108 593	38 502	147 095	195 601
Commerce de détail	1 715 114	117 716	293 269	213 680	173 473	798 138	150 335	34 488	184 823	732 153
Transport et entreposage <sup>2</sup>	554 041	43 306	65 283	53 581	42 070	204 239	55 276	20 148	75 424	274 378
Information et culture	349 519	10 719	22 500	21 941	19 366	74 526	28 517	13 324	41 841	233 152
Finance et assurances	606 004	29 563	42 584	38 843	31 865	142 855	47 736	23 365	71 101	392 048
Immobilier et location	245 725	43 028	54 870	32 289	21 700	151 887	23 572	10 914	34 486	59 353
Services professionnels	704 909	137 792	140 160	86 864	57 951	422 767	79 042	29 120	108 162	173 979
Gestion d'entreprise	97 914	10 066	12 642	9 666	5 760	38 134	9 480	3 555	13 035	46 744
Administration, gestion des déchets	697 745	49 819	90 846	67 799	55 837	264 301	100 245	46 905	147 150	286 295
Santé <sup>2</sup>	215 089	69 326	90 887	25 164	7 057	192 434	1 931	837	2 768	19 887
Arts, divertissements et loisirs	235 065	15 554	39 006	35 046	27 196	116 802	32 232	11 369	43 601	74 662
Hébergement et restauration	1 007 532	44 754	237 734	232 121	161 289	675 898	130 310	34 468	164 778	166 857
Autres services	513 532	100 460	163 174	68 782	40 760	373 176	52 139	16 743	68 882	71 474
<b>% – Services</b>	<b>72,3</b>	<b>78,0</b>	<b>77,4</b>	<b>73,4</b>	<b>71,5</b>	<b>75,3</b>	<b>65,9</b>	<b>62,3</b>	<b>65,0</b>	<b>71,6</b>
<b>Total de l'industrie</b>	<b>10 623 148</b>	<b>932 847</b>	<b>1 802 352</b>	<b>1 366 874</b>	<b>1 015 918</b>	<b>5 117 991</b>	<b>1 243 226</b>	<b>455 195</b>	<b>1 698 421</b>	<b>3 806 738</b>

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), avril 2007; calculs effectués par Industrie Canada. Les données sur les industries sont classées conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

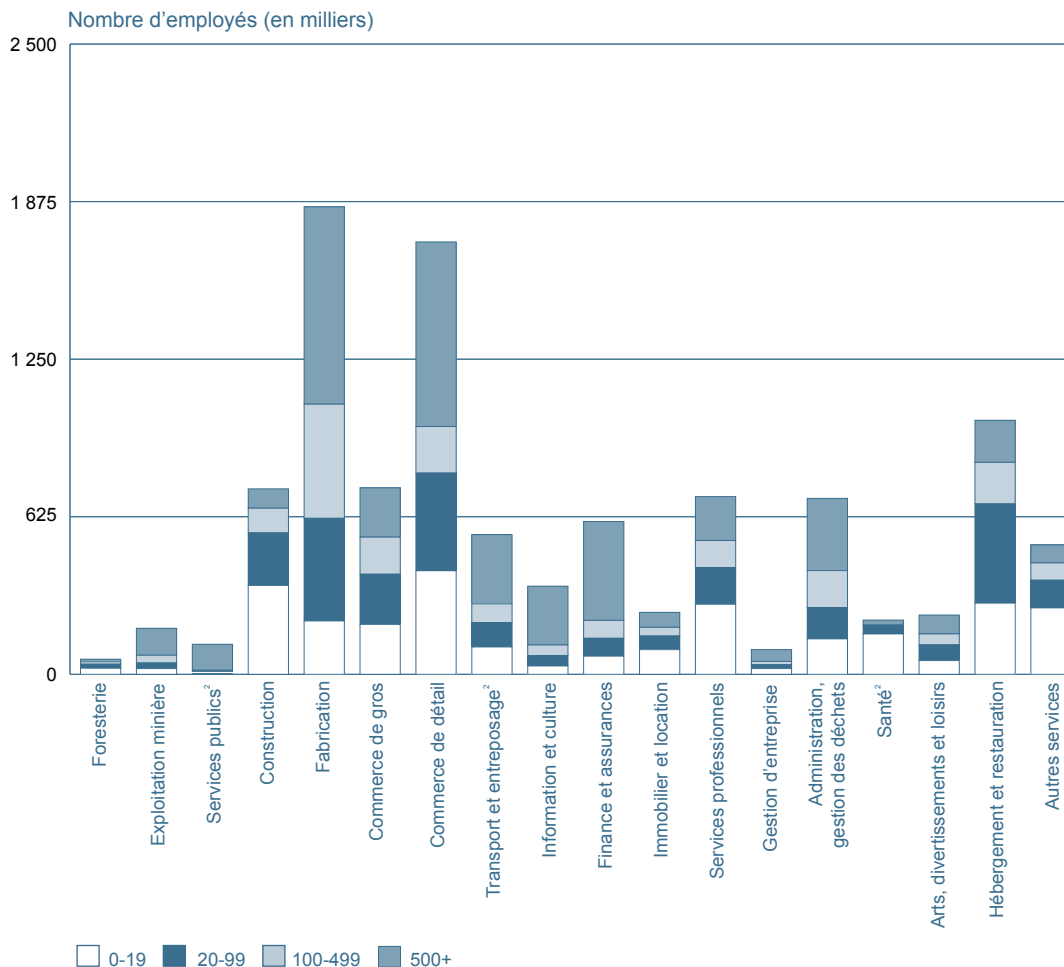
Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires de défense. Les données sur l'emploi ventilées selon la taille de l'entreprise excluent aussi les entreprises non classifiées.

Note 2 : Outre les données exclues de l'EERH, les données présentées dans ce tableau excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* publie régulièrement des données similaires à celles du tableau 5, mais sans exclure l'emploi dans le secteur public. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** ([prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca)).

Note 3 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes 11 à 31-33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que celui des services regroupe les codes 41 à 91.



Figure 3 : Nombre d'employés dans le secteur privé, selon l'industrie et la taille de l'entreprise, 2006<sup>1,2</sup>



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), avril 2007; calculs effectués par Industrie Canada. Les données sur les industries sont classées conformément au Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire, ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires de défense. Les données sur l'emploi ventilées selon la taille de l'entreprise excluent aussi les entreprises non classifiées.

Note 2 : Outre les données exclues de l'EERH, les données présentées dans cette figure excluent l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. Le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* publie régulièrement des données similaires à celles de la figure 3, mais sans exclure l'emploi dans le secteur public. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** ([prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca)).

## Combien d'emplois les petites entreprises créent-elles?

Les données permettant de répondre à cette question sont établies à partir de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH) de Statistique Canada et sont publiées régulièrement dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise* d'Industrie Canada. Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire. D'autres restrictions s'appliquent également (voir la section intitulée **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**). Comme les données historiques de 1996 à 2000 sur l'emploi sont présentées uniquement pour trois catégories de taille des entreprises, on calcule la création d'emplois estimative au cours de ces années pour les sept catégories d'effectif en utilisant les ratios pour répartir le niveau d'emploi annuel entre les différentes catégories de taille. Depuis 2000, Statistique Canada publie les données de l'EERH pour les sept catégories.

Le tableau 6 et la figure 4 illustrent la contribution relative des petites, moyennes et grandes entreprises à la variation nette sur 12 mois de l'emploi rémunéré dans le secteur privé entre 1996 et 2006. La contribution relative selon la taille a beaucoup varié au fil des ans. Pendant la période à l'étude, chacune des catégories a joué, à un moment donné, le rôle le plus important dans la création nette d'emplois au Canada. Pendant sept années, soit en 1996 et en 1997, de 2000 à 2003 et en 2006, ce sont les petites entreprises qui ont contribué le plus à la création nette d'emplois. Les grandes entreprises ont quant à elles créé le plus d'emplois en 1998, 1999, 2004 et 2005. L'année 2004 a été particulière, car les petites et moyennes entreprises ont accusé des pertes d'emplois en même temps, tandis que les grandes entreprises créaient un grand nombre d'emplois.

Ces données ont l'inconvénient de couvrir une période où l'économie était généralement en expansion, marquée seulement par un léger ralentissement au début de cette période (1995-1996). En cas de ralentissement plus prononcé ou de récession, la contribution en pourcentage des petites entreprises à la création (ou à la perte) d'emplois pourrait être très différente.

Le tableau 7 et la figure 5 illustrent les variations sur 12 mois de l'emploi rémunéré, par trimestre, selon la taille de l'entreprise, entre le troisième trimestre de 2003 et le quatrième trimestre de 2006. Les entreprises du secteur privé ont contribué à la création d'emplois pendant 12 des 14 trimestres de cette période, n'accusant des pertes d'emplois qu'au cours des deux derniers trimestres de 2003. Ces deux trimestres ont été suivis d'une augmentation généralement constante du nombre d'emplois créés, qui a atteint un sommet d'environ 290 000 au quatrième trimestre de 2006.

Les petites entreprises ont accusé des pertes d'emplois aux troisième et quatrième trimestres de 2003. La création nette d'emplois par ces entreprises a également été négative au cours du troisième de 2004 et du premier trimestre de 2005. Les petites entreprises ont néanmoins contribué positivement à la création générale d'emplois au cours de la période visée, créant notamment plus de 100 000 emplois au cours des premier, deuxième et quatrième trimestres de 2006.



Tableau 6 : Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise (moyennes annuelles), de 1996 à 2006<sup>1,2</sup>

Année	Taille de l'entreprise selon le nombre d'employés (contribution en pourcentage)						
	0-4	5-19	20-49	50-99	Petite (<100)	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
1996	7	88	38	-20	114	-53	38
1997	3	25	11	10	49	10	41
1998	2	3	14	12	31	29	40
1999	4	-1	9	11	23	25	52
2000	4	18	17	11	50	15	34
2001	16	10	17	13	57	9	34
2002	-2	5	28	31	62	9	28
2003	80	142	-5	-185	32	-118	193
2004	-12	19	-3	1	4	2	93
2005	8	-5	6	11	20	24	56
2006	7	9	13	12	41	19	40

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), avril 2007; calculs effectués par Industrie Canada. Les données historiques sont révisées fréquemment et disponibles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) depuis 2000. Des mises à jour pour tous les secteurs de l'économie couverts par l'EERH sont régulièrement publiées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*.

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux, et services militaires de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une faible proportion des écarts résulte des améliorations apportées à la méthode employée pour séparer les secteurs privé et public. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** ([prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca)).



Figure 4 : Contribution en pourcentage à la variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise, de 1996 à 2006



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), avril 2007; calculs effectués par Industrie Canada. Les données historiques sont fréquemment révisées et disponibles selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) depuis 2000. Des mises à jour pour tous les secteurs de l'économie couverts par l'EERH sont régulièrement publiées dans le *Bulletin trimestriel sur la petite entreprise*.

Tableau 7 : Variation nette sur 12 mois de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, et contribution en pourcentage, par trimestre, selon la taille de l'entreprise, du troisième trimestre de 2003 au quatrième trimestre de 2006<sup>1,2,3</sup>

Année et trimestre	Variation nette totale	Variation nette de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise								
		0-4	5-19	20-49	50-99	Petite (<100)	100-299	300-499	Moyenne (100-499)	Grande (500+)
2003 T3	-38 611	16 761	23 704	-294	-48 931	-8 759	-26 575	-5	-26 581	-2 780
T4	-93 995	15 827	15 107	-21 979	-47 119	-38 164	-37 141	3 528	-33 613	-18 741
2004 T1	25 951	-1 076	-3 856	5 402	6 945	7 415	-9 788	-12 876	-22 664	41 188
T2	94 218	-4 424	23 562	-9 807	412	9 743	-7 625	9 049	1 424	83 044
T3	130 552	-27 053	33 909	-7 789	-2 517	-3 450	-2 285	12 585	10 300	123 698
T4	136 582	-13 465	19 337	-758	-2 022	3 092	20 176	51	20 227	113 259
2005 T1	141 783	9 576	-2 160	-9 829	2 037	-376	20 717	20 266	40 983	101 179
T2	118 933	6 014	-15 977	11 150	14 808	15 996	29 836	-1 605	28 230	74 715
T3	117 244	13 828	-12 375	21 284	25 042	47 780	27 908	-680	27 228	42 231
T4	148 608	12 367	2 631	9 542	16 458	40 997	21 358	9 702	31 060	76 553
2006 T1	265 882	19 903	29 176	35 436	30 960	115 475	50 761	4 757	55 518	94 892
T2	271 944	20 696	34 904	36 183	37 267	129 050	38 100	15 682	53 782	89 110
T3	279 607	14 203	22 851	31 199	26 494	94 747	33 803	19 020	52 823	132 043
T4	288 568	19 473	13 652	43 636	37 050	113 811	28 763	27 508	56 271	118 482
		% de la contribution à la variation de l'emploi dans le secteur privé, selon la taille de l'entreprise								
2003 T3	100	-43,4	-61,4	0,8	126,7	22,7	68,8	0,0	68,8	7,2
T4	100	-16,8	-16,1	23,4	50,1	40,6	39,5	-3,8	35,8	19,9
2004 T1	100	-4,1	-14,9	20,8	26,8	28,6	-37,7	-49,6	-87,3	158,7
T2	100	-4,7	25,0	-10,4	0,4	10,3	-8,1	9,6	1,5	88,1
T3	100	-20,7	26,0	-6,0	-1,9	-2,6	-1,8	9,6	7,9	94,8
T4	100	-9,9	14,2	-0,6	-1,5	2,3	14,8	0,0	14,8	82,9
2005 T1	100	6,8	-1,5	-6,9	1,4	-0,3	14,6	14,3	28,9	71,4
T2	100	5,1	-13,4	9,4	12,5	13,4	25,1	-1,3	23,7	62,8
T3	100	11,8	-10,6	18,2	21,4	40,8	23,8	-0,6	23,2	36,0
T4	100	8,3	1,8	6,4	11,1	27,6	14,4	6,5	20,9	51,5
2006 T1	100	7,5	11,0	13,3	11,6	43,4	19,1	1,8	20,9	35,7
T2	100	7,6	12,8	13,3	13,7	47,5	14,0	5,8	19,8	32,8
T3	100	5,1	8,2	11,2	9,5	33,9	12,1	6,8	18,9	47,2
T4	100	6,7	4,7	15,1	12,8	39,4	10,0	9,5	19,5	41,1

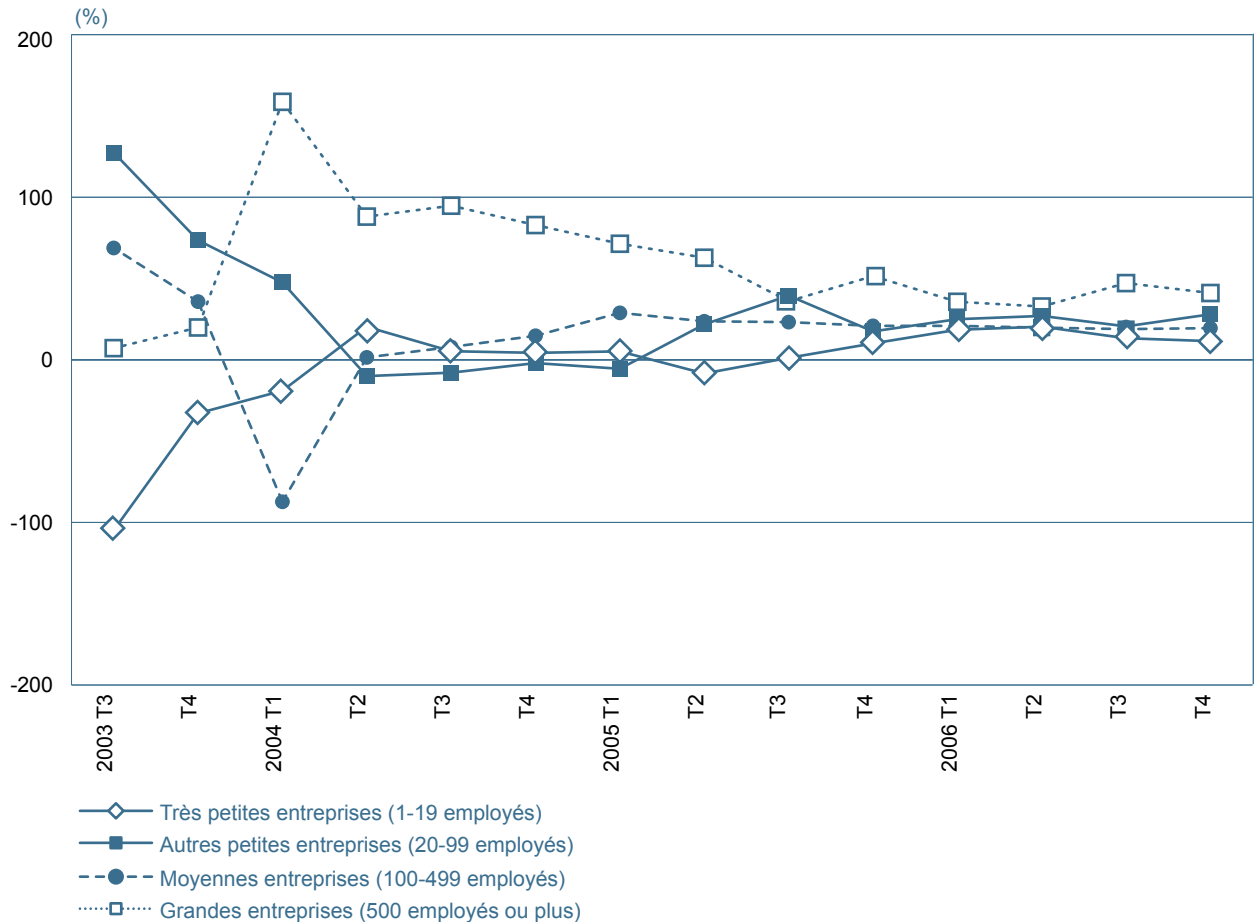
Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), avril 2007; calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux, et services militaires de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont largement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une faible proportion des écarts résulte des améliorations apportées à la méthode employée pour séparer les secteurs privé et public. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** ([prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca)).

Note 3 : Les faibles écarts entre la variation nette totale de l'emploi et la somme des variations par catégorie d'effectif sont principalement attribuables aux écarts entre les données agrégées et la somme des données désagrégées.

Figure 5 : Contribution en pourcentage à la variation nette sur 12 mois de l'emploi rémunéré dans le secteur privé, par trimestre, selon la taille de l'entreprise, du premier trimestre de 2003 au quatrième trimestre de 2006<sup>1,2</sup>



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), avril 2007; calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.

Note 2 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont principalement attribuables aux révisions des données historiques de l'EERH. Une faible proportion des écarts résulte des améliorations apportées à la méthode employée pour séparer les secteurs privé et public. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** ([prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca)).

## Quelle est la contribution des petites entreprises à la création d'emplois par les entreprises en croissance?

Le Canada est doté d'une économie dynamique, marquée par une grande turbulence. On entend par « turbulence » l'entrée et la sortie d'entreprises. Dans cet environnement en évolution constante, les entreprises en démarrage et les nouvelles entreprises ont un rôle crucial à jouer dans la création d'emplois et de richesses, mais un petit nombre d'entreprises en croissance contribuent considérablement à la création d'emplois. Au sein d'Industrie Canada, la Direction générale de la politique de la petite entreprise a mené plusieurs études sur la croissance des entreprises et la création d'emplois en utilisant des données au niveau des entreprises employeurs du pays. L'étude la plus récente<sup>6</sup>, qui portait sur la période allant de 1993 à 2003, couvrait à la fois des périodes d'expansion et de récession.

Les entreprises exploitées au cours de la période entière ont été classées en fonction de la croissance de l'emploi enregistrée entre 1993 et 1997, selon les catégories suivantes : entreprises à hyper croissance (croissance supérieure à 150 %); à forte croissance (croissance se situant entre 50 et 150 %); à croissance lente (croissance positive inférieure à 50 %) et en décroissance (croissance négative). On a ensuite suivi ces entreprises entre 1993 et 2003 pour déterminer celles qui avaient contribué à la croissance de l'emploi et le nombre d'entre elles qui étaient devenues des entreprises de plus grande taille.

Bien qu'environ la moitié des emplois créés entre 1993 et 2003 aient été attribuables à la turbulence, les entreprises qui sont demeurées en activité ont apporté une contribution très importante au cours de cette période. Sur les 799 000 entreprises en exploitation en 1993, seulement 310 000 l'étaient encore en 2003 et elles ont créé près de 967 000 emplois nets (voir le tableau 8). Pendant cette période, les petites entreprises (moins de 100 employés) ont grandement contribué à la création d'emplois, affichant une création nette de 748 000 emplois, comparativement à 263 000 pour les moyennes entreprises (entre 100 et 499 employés). Les grandes entreprises (500 employés ou plus) ont quant à elles éliminé 44 000 emplois nets.

La contribution des entreprises à hyper ou à forte croissance à la création d'emplois est particulièrement remarquable dans la catégorie des petites entreprises. Comme l'indique le tableau 8, on comptait près de 53 000 entreprises à hyper ou à forte croissance, soit moins de 7 % des entreprises du secteur privé en exploitation en 1993, mais elles ont créé 997 000 emplois nets en 10 ans (soit de 1993 à 2003). Plus de 52 000 de ces entreprises étaient de petite taille et elles ont créé 585 000 emplois nets, ce qui représente 60 % de la création nette d'emplois dans le secteur privé. Ce nombre comprend 141 000 emplois créés par des micro-entreprises à hyper ou à forte croissance (données non présentées). De surcroît, il y a tout lieu de croire que la contribution réelle des très petites entreprises a été sous-estimée, car les propriétaires-exploitants ne sont probablement pas pris en compte dans le nombre d'employés. Par contre, l'emploi dans les entreprises à croissance lente ou en décroissance a diminué entre 1993 et 2003, principalement en raison de la perte de 270 000 emplois dans les grandes entreprises.

6. On trouvera d'autres résultats et des renseignements plus complets sur la base de données à [www.strategis.ic.gc.ca/recherchepe](http://www.strategis.ic.gc.ca/recherchepe).

Tableau 8 : Nombre d'entreprises, création nette d'emplois et contribution en pourcentage, selon la catégorie de croissance et la taille de l'entreprise, Canada, de 1993 à 2003

Catégorie de croissance		Petite (0-99)	Moyenne (100-499)	Grande (500+)	Toutes les entreprises
<b>Entreprises à hyper croissance ou à forte croissance (augmentation du nombre d'employés entre 1993 et 2003 : au moins 50 %)</b>	Nombre d'entreprises	52 198	555	102	52 855
	% des entreprises en exploitation continue	16,8	0,2	0,0	17,0
	Nombre d'emplois créés	584 997	186 681	225 764	997 442
	% des emplois créés par les entreprises en exploitation continue	60,5	19,3	23,3	103,2
<b>Entreprises à croissance lente ou en décroissance (augmentation du nombre d'employés entre 1993 et 2003 : moins de 50 %)</b>	Nombre d'entreprises	251 205	5 026	1 118	257 349
	% des entreprises en exploitation continue	81,0	1,6	0,4	83,0
	Nombre d'emplois créés	162 487	76 530	-269 879	-30 862
	% des emplois créés par les entreprises en exploitation continue	16,8	7,9	-27,9	-3,2
<b>Toutes les entreprises en exploitation continue (entreprises en exploitation de 1993 à 2003)</b>	Nombre d'entreprises	303 429	5 581	1 220	310 230
	% des entreprises en exploitation continue	97,8	1,8	0,4	100,0
	Nombre d'emplois créés	747 648	263 268	-44 037	966 880
	% des emplois créés par les entreprises en exploitation continue	77,3	27,2	-4,6	100,0

Source : David Halabisky, *Le processus de croissance des entreprises : la création d'emplois selon l'âge des entreprises*, Industrie Canada, novembre 2006.

## Combien les employés des petites entreprises gagnent-ils?

Dans son *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), Statistique Canada publie les revenus hebdomadaires moyens des employés au niveau des entreprises à partir des données hebdomadaires sur les salaires. Ces données comprennent le salaire brut ainsi que les heures supplémentaires et les primes, les commissions et tout autre paiement spécial, avant les principales déductions à la source comme l'impôt et les cotisations à l'assurance-emploi, mais elles excluent les indemnités et avantages imposables, ainsi que les cotisations de l'employeur à l'assurance-emploi, aux régimes de retraite et à d'autres régimes sociaux. On obtient les revenus hebdomadaires moyens en divisant le total des salaires hebdomadaires par le nombre d'emplois rémunérés (voir la section intitulée **Combien de personnes travaillent pour les petites entreprises?**). Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux et services militaires de défense. Les données présentées ci-dessous excluent également l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les services de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool.



En 2006, un travailleur du secteur privé au Canada gagnait en moyenne environ 737 \$ par semaine (voir le tableau 9 et la figure 6). En général, on observe une corrélation positive entre les revenus hebdomadaires des employés et la taille de l'entreprise : les employés des petites entreprises (moins de 100 employés) gagnaient en moyenne 672 \$ par semaine, soit un salaire inférieur à la moyenne, alors que ceux au service des entreprises moyennes (entre 100 et 499 employés) ou des grandes entreprises (500 employés ou plus) gagnaient respectivement 778 \$ et 795 \$ par semaine, soit un salaire supérieur à la moyenne. Les employés des micro-entreprises du secteur des services touchaient les revenus hebdomadaires les plus élevés parmi toutes les petites entreprises de ce secteur, soit 674 \$. Cette situation peut s'expliquer par le fait que l'emploi dans les autres petites entreprises de ce secteur est concentré dans les trois industries qui paient le moins, à savoir le commerce de détail, l'hébergement et la restauration, ainsi que les arts, les divertissements et les loisirs.

En 2006, les employés du secteur des biens gagnaient en moyenne 279 \$ de plus par semaine que ceux du secteur des services. L'écart de revenu entre les deux secteurs était le plus important dans la catégorie des grandes entreprises, où il atteignait environ 372 \$ par semaine, soit une différence de 19 344 \$ en moyenne par année. Toutefois, comme les employés du secteur des biens consacraient davantage d'heures à leur travail, l'écart serait moins grand si on l'envisageait sous l'angle du taux horaire de rémunération.

Tableau 9 : Revenus hebdomadaires moyens, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés) dans le secteur privé, 2006<sup>1,2</sup>

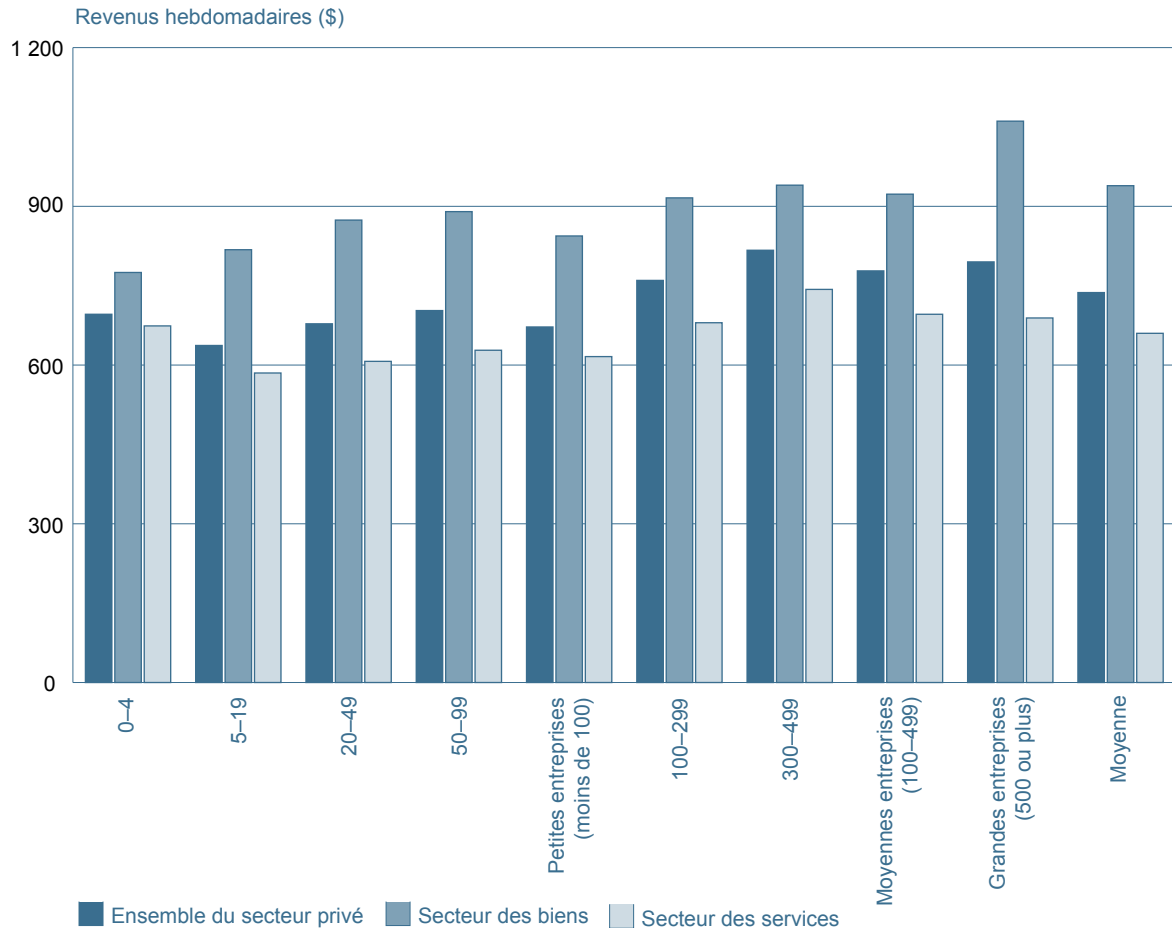
Nombre d'employés	Ensemble du secteur privé	Secteur des biens <sup>2</sup>	Secteur des services <sup>2</sup>
0-4	696 \$	775 \$	674 \$
5-19	637 \$	818 \$	585 \$
20-49	678 \$	874 \$	607 \$
50-99	703 \$	890 \$	628 \$
<i>Petites entreprises (moins de 100)</i>	672 \$	844 \$	616 \$
100-299	760 \$	916 \$	680 \$
300-499	817 \$	940 \$	743 \$
<i>Moyennes entreprises (100-499)</i>	778 \$	923 \$	696 \$
<i>Grandes entreprises (500 ou plus)</i>	795 \$	1061 \$	689 \$
<b>Moyenne</b>	<b>737 \$</b>	<b>939 \$</b>	<b>660 \$</b>

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), avril 2007; calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux, et services militaires de défense. Les données présentées dans ce tableau excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** ([prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca)).

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes 11 à 31-33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que celui des services regroupe les codes 41 à 91.

Figure 6 : Revenus hebdomadaires moyens, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés) dans le secteur privé, 2006<sup>1,2</sup>



Sources : Statistique Canada, *Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (EERH), avril 2007; calculs effectués par Industrie Canada.

Note 1 : Les données de l'EERH excluent les travailleurs indépendants qui ne touchent aucun salaire ainsi que les employés des industries suivantes : agriculture, pêche et piégeage, services de ménages privés, organismes religieux, et services militaires de défense. Les données présentées dans cette figure excluent aussi l'emploi dans l'administration publique, les services publics (eau, égouts et autres systèmes), les services postaux, le transport en commun, les services d'enseignement ainsi que les soins de santé assurés en établissement ou financés par le gouvernement. Elles incluent toutefois l'emploi à Radio-Canada, dans les cliniques privées (médecins, dentistes et autres professionnels de la santé) ainsi que chez les détaillants de bière et d'alcool. On peut obtenir une note technique d'information sur la séparation de l'emploi entre les secteurs public et privé en communiquant avec le **Service à la clientèle** ([prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca)).

Note 2 : Par convention, d'après la définition de Statistique Canada, le secteur des biens regroupe les codes 11 à 31-33 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), alors que celui des services regroupe les codes 41 à 91.



---

## Quelle est la contribution des petites entreprises au produit intérieur brut du Canada?

---

Le produit intérieur brut (PIB) est une importante mesure de la production économique. Il peut servir à comparer les valeurs ajoutées par deux secteurs différents. La valeur ajoutée est la valeur qu'un secteur ajoute aux intrants qu'il utilise en menant ses activités. Comme le PIB mesure la valeur ajoutée sans double compte, on considère qu'il est plus utile pour évaluer la performance économique que d'autres variables, par exemple le revenu, le nombre d'entreprises ou même l'emploi.

On ne possède pas de données sur le PIB selon la taille de l'entreprise, mais le service statistique du gouvernement de la Colombie-Britannique (BC Stats) a mis au point une méthode permettant de déterminer la contribution des petites entreprises au PIB selon la province en utilisant l'approche fondée sur le revenu du système de comptabilité nationale<sup>7</sup>. Le tableau 10 indique la contribution, en pourcentage, des petites entreprises au PIB pour le Canada et chaque province, de 1993 à 2005.

Selon la définition adoptée par BC Stats, les petites entreprises sont celles comptant moins de 50 employés ou exploitées par un travailleur indépendant qui n'a aucun employé rémunéré. D'après cette définition, on estime que les petites entreprises étaient à l'origine d'environ 22 % du PIB du Canada en 2005. Ce pourcentage varie entre 14 % à Terre-Neuve-et-Labrador et 26 % en Colombie-Britannique. Au fil du temps, la contribution des petites entreprises au PIB a légèrement diminué au niveau national. Elle est demeurée assez stable dans les grandes provinces (Ontario et Québec) et en Nouvelle-Écosse, mais elle a reculé dans les autres provinces, particulièrement à Terre-Neuve-et-Labrador, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Saskatchewan, où elle a chuté d'environ 30 % entre 1993 et 2005.

---

7. On peut obtenir une note d'information qui décrit la méthode de manière assez détaillée en communiquant avec le **Service à la clientèle** ([prg-sbpb@ic.gc.ca](mailto:prg-sbpb@ic.gc.ca)).

Tableau 10 : Contribution des petites entreprises au PIB, selon la province, de 1993 à 2005<sup>1,2</sup>

Province	Contribution au PIB (en pourcentage)												
	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Terre-Neuve-et-Labrador	21	20	21	21	21	19	17	17	18	15	15	15	14
Île-du-Prince-Édouard	35	33	34	28	27	27	26	30	27	28	25	25	24
Nouvelle-Écosse	24	25	27	26	25	24	23	25	24	23	23	22	22
Nouveau-Brunswick	26	25	27	25	24	24	22	23	23	23	23	23	23
Québec	26	26	27	26	24	24	24	25	25	25	24	24	25
Ontario	22	22	24	23	22	22	22	22	22	21	22	21	21
Manitoba	24	24	25	26	24	22	21	21	22	21	21	21	20
Saskatchewan	29	27	30	31	26	26	25	22	23	23	22	22	20
Alberta	26	25	28	27	26	27	25	21	22	23	21	21	19
Colombie-Britannique	32	31	32	31	30	29	27	27	27	27	27	26	26
<b>Canada</b>	<b>25</b>	<b>25</b>	<b>27</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>22</b>

Source : Service statistique de la Colombie-Britannique.

Note 1 : Dans ces données, les petites entreprises sont celles comptant moins de 50 employés ou exploitées par un travailleur indépendant qui n'a aucun employé rémunéré.

Note 2 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont attribuables aux révisions des estimations du PIB global.

## Qu'entend-on par « travailleur indépendant »?

Les travailleurs indépendants sont des personnes qui tirent directement leur revenu de l'exploitation de leur entreprise ou de l'exercice de leur métier ou de leur profession, au lieu de recevoir un salaire d'un employeur. Selon la définition de Statistique Canada, la catégorie des travailleurs indépendants comprend les propriétaires actifs d'une entreprise constituée ou non en société, les personnes travaillant à leur compte sans avoir d'entreprise, ainsi que les travailleurs au service d'une entreprise familiale qui ne leur verse pas de salaire.

## Combien y a-t-il de travailleurs indépendants?

En 2006, les travailleurs indépendants constituaient environ 15 % des travailleurs occupant un emploi dans l'économie canadienne (voir le tableau 11). Leur nombre a augmenté de 15,0 % au cours de la dernière décennie, atteignant un sommet de 2,51 millions en 2005 pour ensuite s'établir à 2,50 millions en 2006. Depuis quelques années, un peu plus du tiers des travailleurs indépendants sont des femmes. Le nombre de travailleuses indépendantes a augmenté de façon assez régulière entre 1976 et 1998, passant de 26 % à 36 %, et il se maintient autour de 35 % depuis 1999.

Tableau 11 : Nombre total de travailleurs indépendants (en milliers) selon le sexe, l'année et le trimestre, de 1995 à 2007<sup>1,2</sup>

Année et trimestre	Nombre total des travailleurs indépendants	Travail indépendant en % de l'emploi total	Travailleurs indépendants du sexe masculin	% du total	Travailleuses indépendantes	% du total
1995	2 083,1	15,7	1 381,8	66	701,3	34
1996	2 171,6	16,2	1 426,8	66	744,8	34
1997	2 349,4	17,1	1 522,2	65	827,2	35
1998	2 405,7	17,1	1 550,6	64	855,1	36
1999	2 433,0	16,9	1 582,8	65	850,2	35
2000	2 373,7	16,1	1 538,7	65	835,1	35
2001	2 276,7	15,2	1 503,3	66	773,4	34
2002	2 314,5	15,1	1 499,7	65	814,7	35
2003	2 401,8	15,3	1 571,1	65	830,7	35
2004	2 453,4	15,4	1 614,5	66	838,9	34
2005	2 511,6	15,5	1 645,6	66	866,0	34
2006	2 498,0	15,2	1 621,4	65	876,6	35
2004 T1	2 393,7	15,4	1 564,9	65	828,7	35
T2	2 461,7	15,4	1 621,4	66	840,3	34
T3	2 487,1	15,3	1 649,5	66	837,6	34
T4	2 470,9	15,4	1 622,1	66	848,8	34
2005 T1	2 470,8	15,7	1 613,1	65	857,8	35
T2	2 505,0	15,4	1 636,3	65	868,7	35
T3	2 521,2	15,3	1 664,5	66	856,7	34
T4	2 549,1	15,7	1 668,6	65	880,6	35
2006 T1	2 508,3	15,6	1 640,2	65	868,1	35
T2	2 491,7	15,0	1 611,2	65	880,5	35
T3	2 491,8	14,9	1 609,2	65	882,6	35
T4	2 500,1	15,1	1 625,1	65	875,1	35
2007 T1	2 539,9	15,5	1 656,0	65	884,0	35

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, active, avril 2007.

Note 1 : Il est possible que la somme des colonnes des travailleurs indépendants du sexe masculin et des travailleuses indépendantes ne soit pas égale au total, car les chiffres ont été arrondis.

Note 2 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont attribuables aux révisions des données de l'*Enquête sur la population active*.

Le tableau 12 répartit les travailleurs indépendants en cinq catégories pour la période allant de 1996 à 2006. En moyenne, en 2006, 64,9 % des 2,50 millions de travailleurs indépendants n'avaient aucune aide rémunérée, 33,9 % avaient une aide rémunérée et 1,1 % étaient des travailleurs familiaux non rémunérés. Il est possible d'établir des sous-catégories de travailleurs indépendants selon que leur entreprise<sup>8</sup> est constituée en société ou non. Parmi les travailleurs indépendants sans aide rémunérée, 1,2 million ou 75 % avaient une entreprise non constituée en société en 2006. Cette catégorie regroupe à peu près la moitié des travailleurs indépendants du Canada.

Au cours des dix dernières années, le nombre de travailleurs indépendants ayant une entreprise constituée en société a augmenté au rythme de 3,5 % par an en moyenne (données non présentées), comparativement à 1,3 % pour l'ensemble des travailleurs indépendants. Toutefois, on a observé un écart marqué au chapitre de la croissance des entreprises constituées en société selon qu'elles avaient ou non une aide rémunérée. Celles ayant une aide rémunérée ont affiché en moyenne une croissance de 1,6 % par an entre 1996 et 2006. En revanche, le nombre de travailleurs indépendants ayant une entreprise constituée en société sans aide rémunérée a augmenté rapidement entre 1996 et 2006, progressant en moyenne de 7,2 % par an.

Tableau 12 : Nombre annuel moyen de travailleurs indépendants (en milliers) selon la catégorie d'entreprise et taux de croissance annuel moyen (en pourcentage), de 1996 à 2006<sup>1</sup>

Année	Total	Avec aide rémunérée			Sans aide rémunérée			Travailleurs familiaux non rémunérés
		Total	Entreprises constituées en société	Entreprises non constituées en société	Total	Entreprises constituées en société	Entreprises non constituées en société	
1996	2 171,6	812,3	491,9	320,4	1 303,2	190,8	1 112,4	56,1
1997	2 349,4	816,6	528,9	287,7	1 468,4	252,5	1 215,9	64,4
1998	2 405,7	805,2	508,9	296,3	1 541,2	247,6	1 293,6	59,3
1999	2 433,0	825,5	532,9	292,6	1 562,7	276,8	1 285,9	44,8
2000	2 373,7	815,6	519,8	295,8	1 516,5	292,0	1 224,5	41,6
2001	2 276,7	787,1	495,3	291,8	1 457,2	304,2	1 153,0	32,4
2002	2 314,4	781,1	497,2	283,9	1 500,8	323,2	1 177,6	32,5
2003	2 401,8	796,2	513,1	283,1	1 571,6	355,3	1 216,3	34,0
2004	2 453,5	835,3	559,4	275,9	1 588,5	384,6	1 203,9	29,7
2005	2 511,5	863,8	590,4	273,4	1 622,1	400,3	1 221,8	25,6
2006	2 498,1	847,9	584,9	263,0	1 621,9	407,9	1 214,0	28,3
<b>Taux de croissance annuel moyen, de 1996 à 2006</b>								
	1,3 %	0,4 %	1,6 %	-1,8 %	2,0 %	7,2 %	0,8 %	-6,0 %

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, avril 2007.

Note 1 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont attribuables aux révisions des données de l'*Enquête sur la population active*.

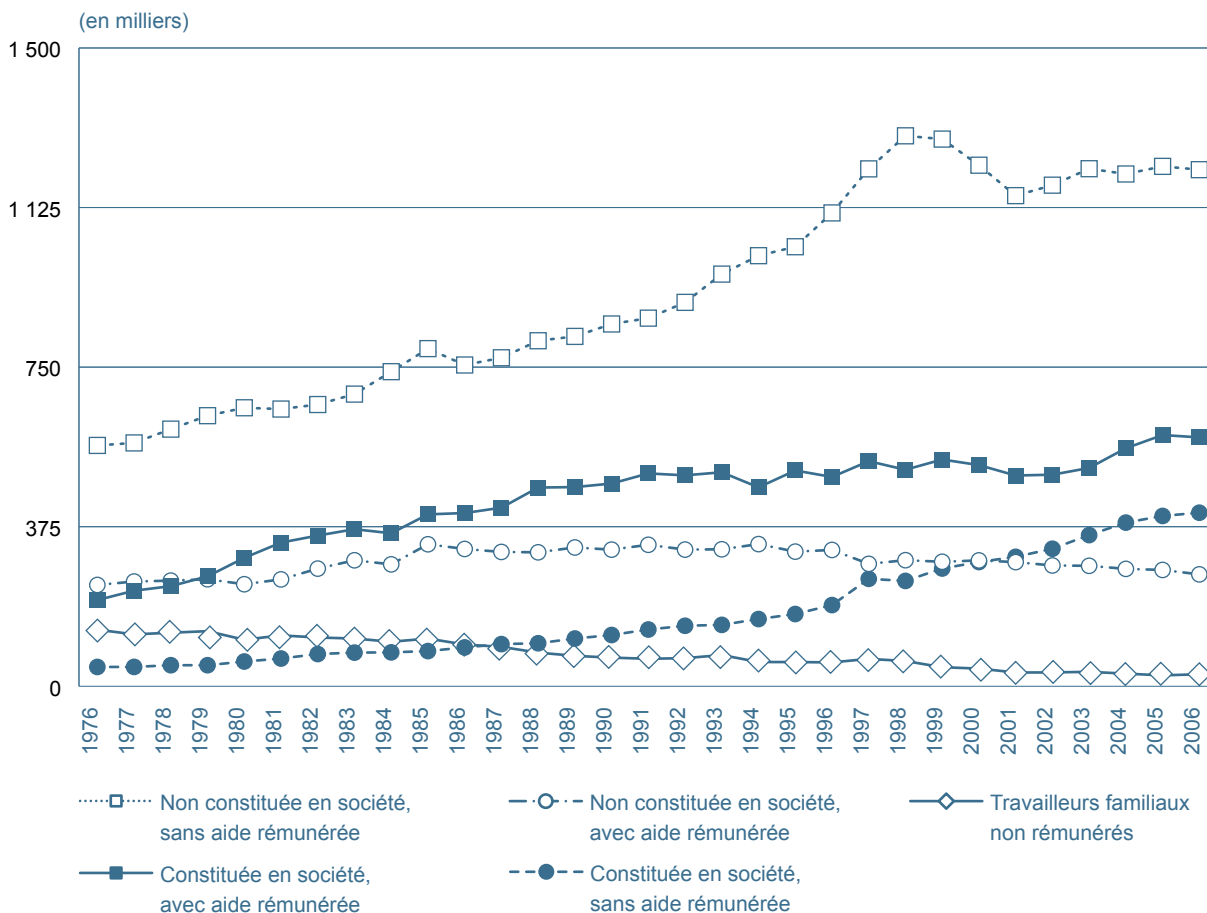
8. L'expression « entreprise constituée en société » renvoie à une personne morale, mais ce n'est pas le cas lorsque l'on parle d'une « entreprise non constituée en société ». Selon la définition de l'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada, les travailleurs indépendants englobent également les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel non constitué en société, ainsi que les travailleurs indépendants qui n'ont pas d'entreprise (gardienne d'enfants, livreurs de journaux, etc.).

Le nombre total de travailleurs indépendants au Canada a augmenté au taux annuel de 2,1 % entre 1976 et 2006 mais, comme le montre la figure 7, les différentes catégories de travailleurs indépendants ont enregistré un taux de croissance légèrement différent durant cette période. L'importance relative de ces catégories a donc changé un peu entre 1976 et 2006.

La catégorie des travailleurs indépendants possédant une entreprise constituée en société a affiché les taux de croissance les plus élevés, soit 7,3 % dans le cas des entreprises sans aide rémunérée et 3,5 % dans celui des entreprises ayant une aide rémunérée. La catégorie des travailleurs indépendants possédant une entreprise non constituée en société sans aide rémunérée a aussi enregistré une progression relative (2,5 %).

En revanche, les travailleurs indépendants possédant une entreprise non constituée en société avec aide rémunérée et les travailleurs familiaux non rémunérés ont eu un taux de croissance inférieur à la moyenne de 2,1 % (respectivement 0,3 % et -4,9 %), ce qui a fait diminuer leur importance relative parmi les travailleurs indépendants.

Figure 7 : Travailleurs indépendants (en milliers), selon la catégorie d'entreprise, de 1976 à 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, avril 2007.

## Dans quelle mesure le travail indépendant contribue-t-il à la création d'emplois?

En général, la tendance à la hausse du travail indépendant a soutenu la croissance de l'emploi global. La contribution positive à la croissance nette de l'emploi dans le secteur privé a varié entre 9 % et 52 % par an entre 1995 et 2006 (voir le tableau 13)<sup>9</sup>. On a observé une variation nette négative du nombre de travailleurs indépendants entre 2005 et 2006; cette variation a été négative au cours de quatre années seulement entre 1977 et 2006, les trois autres étant 1986, 2000 et 2001 (voir la figure 8). En 1982, en 1991 et en 1992, le travail indépendant a progressé, tandis que l'emploi global enregistrait une croissance négative en raison des récessions économiques. Fait intéressant, c'est à la fin de ces récessions, soit en 1983 et en 1993, que l'on a observé les deux augmentations les plus importantes du nombre de travailleurs indépendants en proportion de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé (167 % en 1983 et 103 % en 1993). Ce phénomène s'explique par le fait que lorsque le marché de l'emploi se resserre, les gens qui ne peuvent trouver un emploi leur convenant ont tendance à se lancer à leur compte.

Tableau 13 : Variation nette totale de l'emploi chez les employés du secteur privé et les travailleurs indépendants, sur 12 mois, de 1995 à 2006<sup>1,2,3</sup>

Année	Variation nette totale de l'emploi dans le secteur privé (en milliers)	Employés du secteur privé		Travailleurs indépendants	
		Variation nette (en milliers)	% de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé	Variation nette (en milliers)	% de la variation totale de l'emploi dans le secteur privé
1995	279,3	224,6	80	54,7	20
1996	169,2	80,7	48	88,5	52
1997	340,8	162,9	48	177,9	52
1998	350,9	294,6	84	56,3	16
1999	299,8	272,5	91	27,3	9
2000	258,8	318,0	123	-59,2	-23
2001	138,3	235,4	170	-97,1	-70
2002	298,9	261,1	87	37,8	13
2003	315,0	227,6	72	87,3	28
2004	186,2	134,7	72	51,5	28
2005	144,1	85,9	60	58,2	40
2006	240,0	253,6	106	-13,6	-6

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, avril 2007.

Note 1 : (-) indique une contribution négative à la variation nette totale de l'emploi.

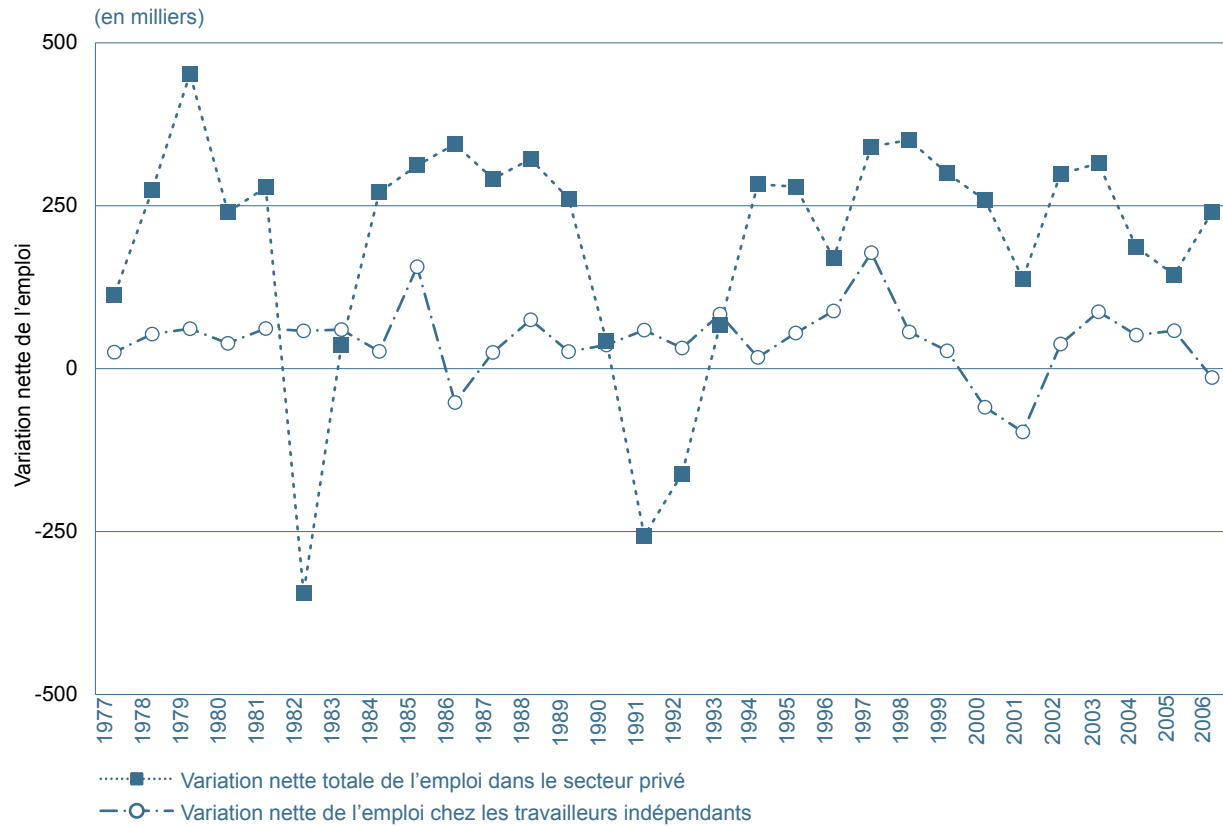
Note 2 : Il est possible que la somme des colonnes « variation nette » ne soit pas égale à la « variation nette totale », car les chiffres ont été arrondis.

Note 3 : Les écarts entre ces données et celles publiées dans les éditions précédentes de *Principales statistiques relatives aux petites entreprises* sont attribuables aux révisions des données de l'*Enquête sur la population active*.

9. Au tableau 13, l'emploi dans le secteur privé représente le nombre total de travailleurs indépendants et d'employés du secteur privé, quelle que soit la taille de l'entreprise. La définition de l'expression « employé du secteur privé » utilisée dans l'*Enquête sur la population active* et dans le tableau 13 ne correspond pas exactement à celle utilisée dans les données de l'*Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures* (tableaux 5 à 7), mais les différences entre les deux définitions sont minimales.



Figure 8 : Variation nette totale de l'emploi dans le secteur privé et chez les travailleurs indépendants (en milliers), sur 12 mois, de 1977 à 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, avril 2007.

## Les travailleurs indépendants consacrent-ils davantage d'heures à leur travail que les employés?

Les données montrent clairement que les travailleurs indépendants consacrent davantage d'heures à leur travail que les employés et ce, depuis au moins 1987. En 2006, les travailleurs indépendants ont consacré en moyenne 41,4 heures par semaine à leur travail, comparativement à 35,7 heures pour les employés. L'écart entre les deux groupes est encore plus marqué si l'on observe les personnes qui ont généralement travaillé plus de 50 heures par semaine en 2006 : 34 % pour les travailleurs indépendants comparativement à moins de 5 % pour les employés (voir la figure 9). De toute évidence, les travailleurs indépendants consacrent de façon générale plus de temps à leur travail que les employés.

En ce qui concerne la proportion de personnes travaillant à temps partiel (moins de 30 heures par semaine), les résultats sont très similaires pour les deux groupes en 2006 : 21 % pour les travailleurs indépendants et 18 % pour les employés.

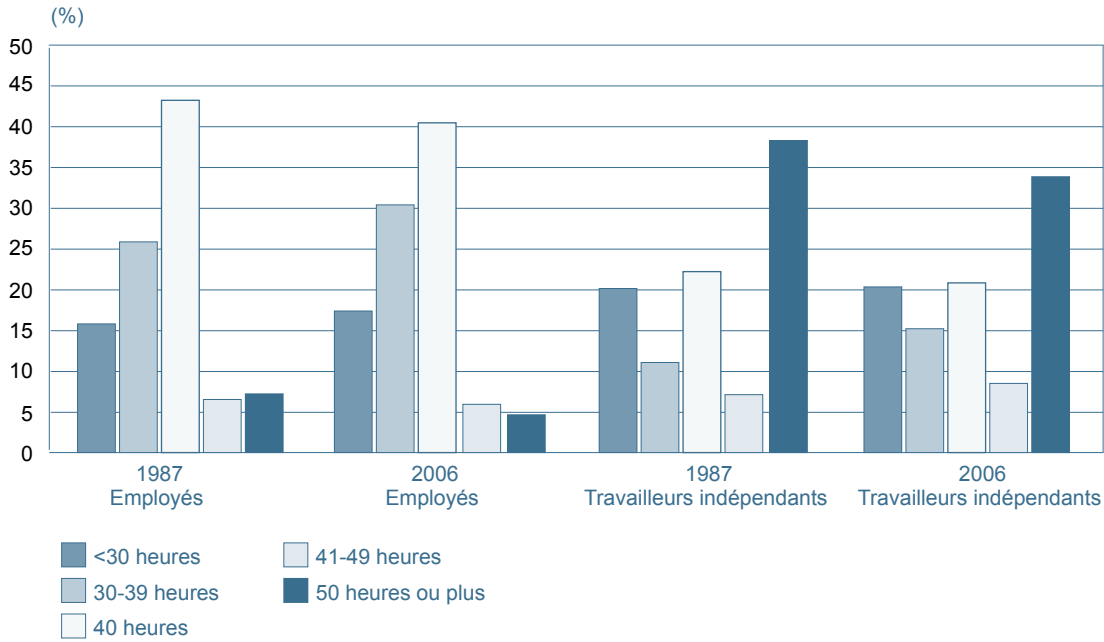
Ces écarts entre les travailleurs indépendants et les employés ont persisté tout au long de la période allant de 1987 à 2006, mais la tendance des travailleurs indépendants à travailler plus de 50 heures par semaine a légèrement diminué depuis 1999. De plus, on observe une légère hausse dans la proportion des personnes qui travaillent à temps partiel, tant du côté des travailleurs indépendants que des employés.

Comme l'illustre la figure 10, il existe également d'importantes différences entre les hommes et les femmes sur le plan des heures de travail hebdomadaires habituelles : les hommes sont plus nombreux à consacrer de nombreuses heures à leur travail, alors que les femmes sont plus nombreuses à travailler à temps partiel. En moyenne, les travailleurs indépendants du sexe masculin ont travaillé 45,2 heures par semaine en 2006, comparativement à seulement 34,3 heures pour leurs homologues du sexe féminin. En outre, 42 % des travailleurs indépendants du sexe masculin ont travaillé plus de 50 heures en 2006, comparativement à seulement 21 % des travailleuses indépendantes. On observe la même tendance chez les employés, mais à des niveaux nettement moins élevés : 8 % des hommes ont travaillé plus de 50 heures par semaine en 2006 comparativement à seulement 2 % des femmes.

Les femmes sont plus susceptibles de travailler à temps partiel, qu'elles soient travailleuses indépendantes ou employées. Parmi les travailleurs indépendants, 36 % des femmes travaillaient à temps partiel (moins de 30 heures) en 2006, comparativement à 13 % des hommes. Parmi les employés, la proportion de femmes travaillant à temps partiel en 2006 était de 25 %, contre 11 % pour les hommes.

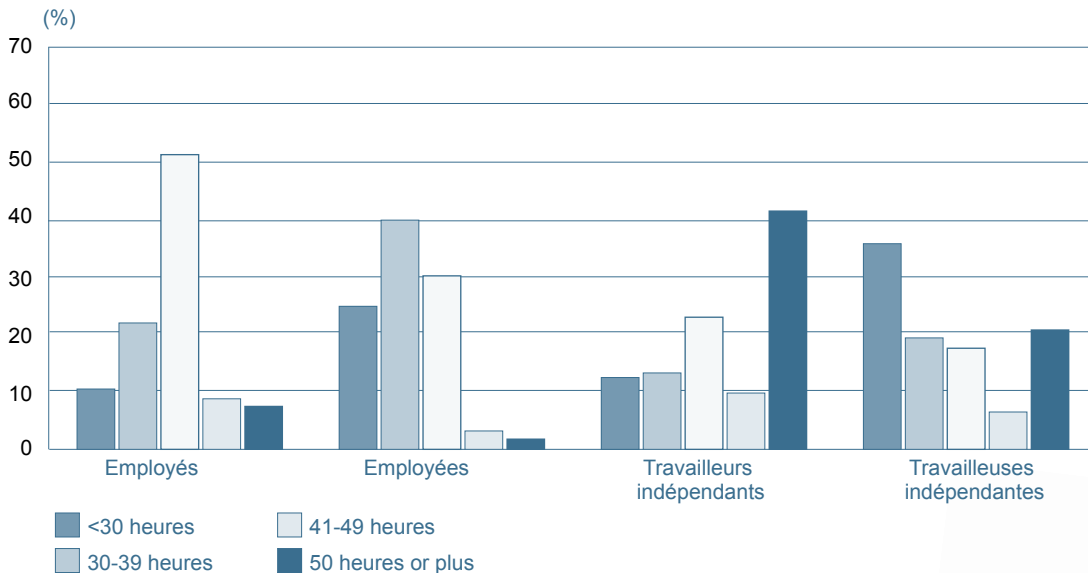


Figure 9 : Répartition du nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles des employés et des travailleurs indépendants, en pourcentage, 1987 et 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, avril 2007.

Figure 10 : Répartition du nombre d'heures de travail hebdomadaires habituelles, selon la catégorie de travailleurs et le sexe, en pourcentage, 2006



Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, avril 2007.



## Combien y a-t-il de femmes parmi les petits entrepreneurs?

Il n'est pas facile de déterminer avec précision le nombre d'entrepreneurs au Canada, et encore moins celui de femmes entrepreneures. Toutefois, on peut estimer ce nombre grâce aux données disponibles sur le travail indépendant et la propriété des entreprises.

D'après l'*Enquête sur la population active* de Statistique Canada, il y avait 866 000 travailleuses indépendantes au pays en 2005, soit environ le tiers des personnes travaillant à leur compte.

(Les travailleurs indépendants ne s'identifient pas tous comme des entrepreneurs, mais le nombre de travailleuses indépendantes indique le maximum possible de femmes entrepreneures<sup>10</sup>.) Au cours des dix dernières années, le nombre de travailleuses indépendantes a augmenté de 23 %, comparativement à une croissance de 20 % chez leurs homologues de sexe masculin.

On peut aussi déterminer le nombre d'entrepreneurs d'après les chiffres sur la propriété des entreprises. Le rapport intitulé *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, 2002*<sup>11</sup> distingue quatre types de propriété<sup>12</sup> en fonction du sexe, selon que les entreprises appartiennent en majorité à des femmes, à parts égales à des hommes et à des femmes, en minorité à des femmes, ou uniquement à des hommes.

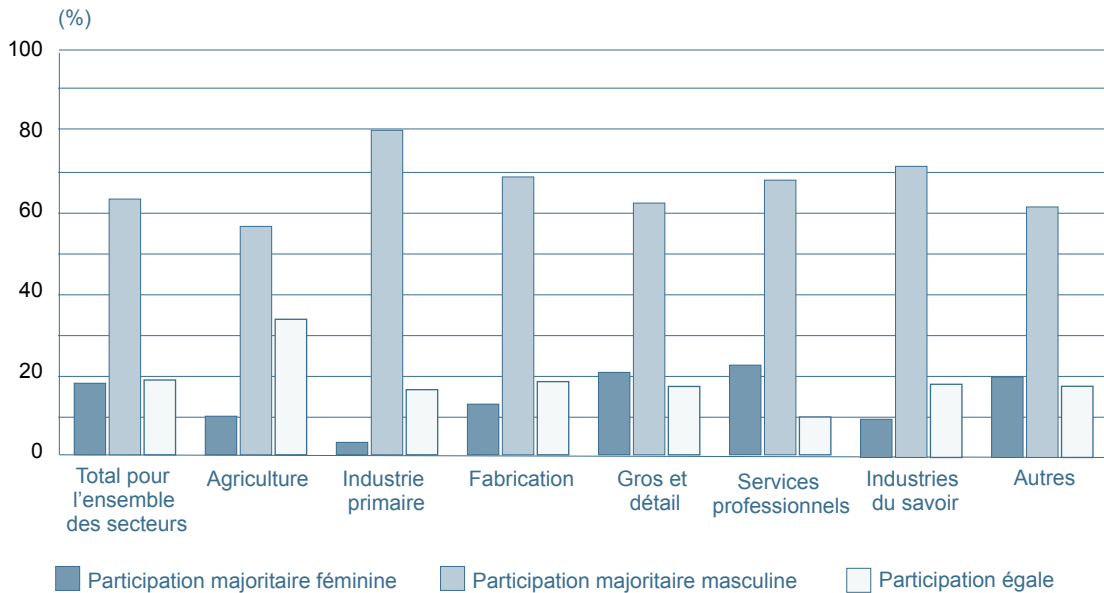
D'après l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises* de 2001, 47 % des PME avaient à tout le moins une certaine participation féminine en 2001. Parmi ces entreprises, 39 % appartenaient à parts égales à des hommes et à des femmes, 38 % étaient détenues majoritairement par des femmes et les autres étaient détenues majoritairement par des hommes. La proportion de la participation féminine varie d'une industrie à l'autre, mais il est clair que dans toutes les industries, le pourcentage d'entreprises appartenant à des femmes est moins élevé que celui des entreprises détenues majoritairement par des hommes (voir la figure 11). Dans le secteur des services professionnels, près du quart des PME sont détenues majoritairement par des femmes, par rapport à seulement 3 % dans l'industrie primaire.

10. Il est possible que certains entrepreneurs ne s'identifient pas comme travailleurs indépendants, en particulier si leur entreprise leur verse un salaire. Toutefois, ils sont selon toute vraisemblance moins nombreux que les travailleurs indépendants qui ne sont pas entrepreneurs.

11. Gouvernement du Canada, *Financement des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada, 2002* ([www.pme-prf.gc.ca](http://www.pme-prf.gc.ca)). Ce rapport est fondé en partie sur l'*Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises* de Statistique Canada, 2000.

12. Ce rapport porte uniquement sur les entreprises à but lucratif, qui représentent environ 64 % des établissements commerciaux.

Figure 11 : Participation à la propriété des entreprises, selon le sexe et l'industrie, 2001



Source : Statistique Canada, *Enquête sur le financement des petites et moyennes entreprises*, 2001.

L'Enquête a révélé que les PME détenues majoritairement par des femmes étaient moins nombreuses que les autres PME à compter plus de 20 employés et étaient aussi plus jeunes que celles détenues majoritairement par des hommes. En outre, les femmes propriétaires de PME avaient généralement moins d'années d'expérience dans leur secteur d'activité que leurs homologues de sexe masculin.

## Les petites entreprises innovent-elles autant que les grandes?

Dans un monde où les ressources sont limitées, le moyen le plus rapide de stimuler la productivité et la croissance économique consiste à innover. On considère souvent l'innovation comme synonyme d'inventions de haute technologie, mais le comportement innovateur ne se résume pas à cela. Le livre blanc du gouvernement sur la Stratégie d'innovation du Canada, de janvier 2001, définit l'innovation comme « le processus de création et son résultat »<sup>13</sup>.

Un indicateur du comportement innovateur est le montant des dépenses en recherche-développement (R-D) d'une entreprise. Il n'est pas toujours facile de mesurer la R-D, surtout dans le contexte des petites entreprises. On peut cependant trouver certaines données, par exemple en menant des enquêtes ou en consultant les registres financiers des entreprises qui réclament un crédit d'impôt pour des dépenses en R-D. Les statistiques sur les crédits d'impôt du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental mettent en évidence deux faits révélateurs à propos de l'innovation au sein des petites entreprises : celles-ci dépensent beaucoup moins que leurs homologues de grande taille en valeur absolue, mais leurs dépenses au titre de l'innovation en pourcentage des recettes (intensité de R-D) dépassent largement celles des grandes entreprises.

D'après Statistique Canada, plus de 12 000 entreprises ont dépensé en 2003 plus de 13 milliards de dollars au titre de la R-D, comme en témoigne le tableau 14. Sur les dépenses totales en R-D, près de 23 % étaient attribuables à environ 10 734 entreprises comptant moins de 100 employés, soit une moyenne de 0,28 million de dollars par petite entreprise. Par ailleurs, 371 grandes entreprises avaient effectué à elles seules 60 % des dépenses totales en R-D, soit une moyenne de 21,3 millions de dollars par entreprise. Toutefois, les dépenses en R-D d'une entreprise en pourcentage de ses recettes diminuaient généralement lorsque la taille augmentait.

13. Gouvernement du Canada, *Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités*, janvier 2001, p. 4.



Tableau 14 : Dépenses des entreprises au titre de la recherche scientifique et du développement expérimental, selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés), 2003

Nombre d'employés	Nombre d'entreprises	Dépenses en R-D (en millions de dollars)	Dépenses moyennes par entreprise (en millions de dollars)	% des recettes de l'entreprise exécutant la R-D
Non commerciale	18	185	10,3	—
1–49	9 609	1 980	0,2	5,8
50–99	1 125	1 042	0,9	6,8
100–199	708	1 034	1,5	5,3
200–499	441	1 234	2,8	3,9
500–999	155	1 314	8,5	4,3
1 000–1 999	114	1 933	17,0	2,0
2 000–4 999	59	2 609	44,2	2,0
≥5 000	43	2 062	48,0	0,8
Total	12 272	13 393	1,1	2,1

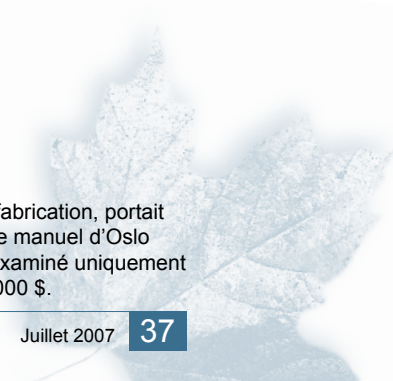
Source : Statistique Canada, *Recherche et développement industriels – Perspectives 2005*, n° au catalogue 88-202-XIB, janvier 2006.

Note : Dans le cas des entreprises qui financent ou exécutent des travaux de R-D représentant moins de 1 million de dollars et qui demandent un crédit d'impôt en vertu du Programme de la recherche scientifique et du développement expérimental, les données sont calculées à partir des données administratives de l'Agence du revenu du Canada. Dans le cas des entreprises qui dépensent plus de 1 million de dollars au titre de la R-D, les données sont tirées d'une enquête postale menée auprès de toutes les entreprises.

L'*Enquête sur l'innovation de 1999*<sup>14</sup> de Statistique Canada permet une évaluation plus globale du comportement innovateur, mais seulement chez les entreprises de fabrication. Elle a révélé que 75 % des petites entreprises innovent, soit un taux légèrement inférieur à celui de 88 % enregistré pour les grandes entreprises. Pour les besoins de cette enquête, les petites entreprises sont des entreprises de fabrication qui comptent entre 20 et 49 employés. Les entreprises innovatrices sont définies comme celles qui ont offert des produits (biens ou services) ou des procédés nouveaux ou nettement améliorés au cours des trois années précédentes.

Bien que les entreprises de fabrication novatrices présentent des caractéristiques similaires, quelle que soit leur taille, l'ampleur de l'innovation varie en fonction de la taille. Ainsi, les petites entreprises ont affiché un taux plus faible que les grandes pour toutes les mesures suivantes : participation aux activités d'innovation, caractère nouveau de l'innovation, taux de collaboration, utilisation des droits de propriété intellectuelle, et recours au soutien gouvernemental.

14. L'*Enquête sur l'innovation de 1999*, qui couvrait environ 6 000 entreprises provinciales dans le secteur de la fabrication, portait sur les activités d'innovation au cours de trois années, soit de 1997 à 1999. Elle définit l'innovation, d'après le manuel d'Oslo (OCDE, 1996), comme l'introduction de produits ou de processus nouveaux ou améliorés. Cette enquête a examiné uniquement les entreprises comptant plus de 20 employés et enregistrant des recettes brutes annuelles d'au moins 250 000 \$.



L'*Enquête sur l'innovation de 2003* de Statistique Canada, qui portait sur certaines industries de services<sup>15</sup>, est une autre source de données sur l'innovation. À l'instar de l'enquête réalisée auprès du secteur de la fabrication, celle-ci définit les établissements<sup>16</sup> novateurs comme ceux qui ont lancé sur le marché un produit (bien ou service) nouveau ou nettement amélioré ou qui ont intégré un procédé nouveau ou nettement amélioré au cours de la période d'enquête (entre 2001 et 2003)<sup>17</sup>.

D'après l'*Enquête sur l'innovation de 2003*, plus un établissement de service est de grande taille, plus il innove. Comme le montre la figure 12, 51 % des établissements qui comptent de 15 à 49 employés<sup>18</sup> ont déclaré avoir innové entre 2001 et 2003, comparativement à 55 % des établissements qui ont de 50 à 99 employés et à près de 70 % de ceux qui en comptent 100 ou plus. La plupart des établissements novateurs – 83 % des petits établissements, 83 % de ceux de moyenne taille et 78 % de ceux de grande taille – ont fait état d'innovations portant sur des produits. Comparativement, 62 % des petits établissements, 54 % de ceux de moyenne taille et 57 % de ceux de grande taille avaient réalisé des innovations portant sur des procédés.

L'Enquête indique que les clients, le personnel de direction et les employés affectés à la R-D constituent d'importantes sources d'information pour le développement d'innovations. Les raisons mentionnées le plus souvent pour expliquer l'innovation sont le maintien de la compétitivité de l'entreprise et l'amélioration de la qualité des produits. Par ailleurs, la raison mentionnée le plus souvent par les entreprises qui n'innovent pas pour expliquer cet état de fait est l'absence de demande dans leur marché.

Les petits établissements ont clairement indiqué que les défis économiques constituaient le principal obstacle à l'innovation. Quant aux petits innovateurs, ils ont mentionné que le manque d'information concernant le marché et la pénurie de personnel qualifié, en l'occurrence les principaux obstacles auxquels se heurtent aussi les établissements de moyenne ou grande taille, contribuaient également à freiner l'innovation.

---

15. Les industries visées par cette enquête étaient les suivantes : technologies de l'information et des communications; certains services professionnels, scientifiques et techniques; transport; et services de soutien du secteur des ressources naturelles.

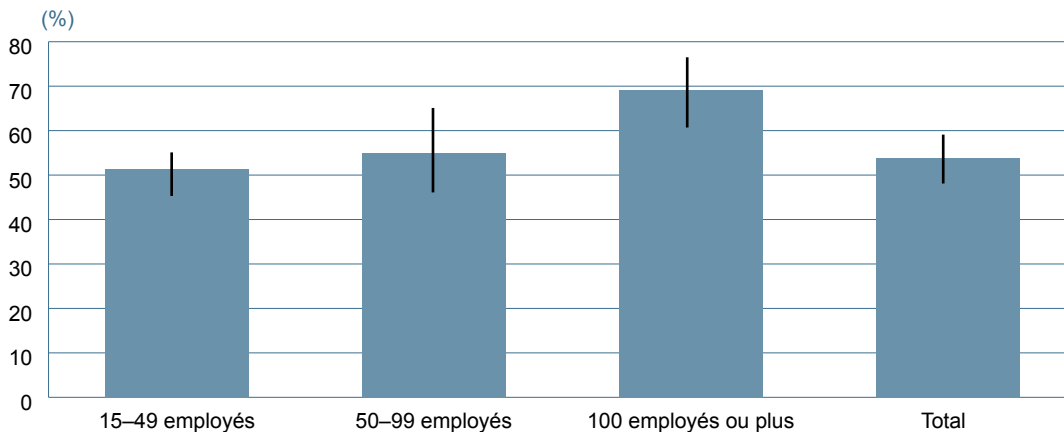
16. L'*Enquête sur l'innovation de 2003* utilise l'établissement comme unité de base, alors que l'enquête antérieure (1999) se servait de l'entreprise comme unité de référence. Pour une analyse de la différence entre les notions d'établissement et d'entreprise, voir la section **Combien y a-t-il d'entreprises au Canada?**

17. Dans cette enquête, un produit novateur est un produit nouveau pour l'entreprise, dont les caractéristiques diffèrent considérablement de celles des produits antérieurs de l'unité. Un procédé novateur est un procédé nouveau ou nettement amélioré, ou encore une façon nouvelle ou nettement améliorée de fournir des services ou des produits qui sont nouveaux pour l'entreprise.

18. Les entreprises comptant moins de 15 employés ont été exclues de l'Enquête.



Figure 12 : Pourcentage d'établissements de services novateurs, selon la taille (nombre d'employés), Canada, de 2001 à 2003



Source : Statistique Canada, *Enquête sur l'innovation de 2003*.

Note : Les lignes verticales indiquent l'intervalle de confiance de 95 %.

## Combien de petites entreprises font des affaires électroniques?

Une entreprise qui fait des affaires électroniques « mise sur Internet pour offrir ou échanger des informations et tire son chiffre d'affaires, en totalité ou en partie, d'opérations sur Internet ou de la production ou de la vente, ou des deux, de produits ou de services liés à Internet »<sup>19</sup>. En plus des achats et des transactions en ligne (que l'on désigne par l'expression « commerce électronique »), les affaires électroniques englobent la gestion de portefeuille, l'établissement de plans d'affaires et les communications Internet ou intranet entre une entreprise et ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires.

L'adoption des affaires électroniques peut offrir de nombreux avantages à une entreprise, peu importe sa taille. L'utilisation d'Internet en tant qu'outil d'affaires permet d'améliorer la coordination dans le processus de production, d'améliorer la communication avec les fournisseurs et les clients, d'optimiser les sources d'approvisionnement et d'accroître la présence d'une entreprise sur le marché. Toutefois, la mesure dans laquelle les entreprises font des affaires électroniques, et les fins ainsi visées, varient considérablement en fonction de la taille.

Les données sur les affaires électroniques proviennent de diverses sources, qui sont souvent contradictoires. Ces divergences tiennent au fait que les résultats des enquêtes sur les affaires électroniques sont très sensibles à la sélection de l'échantillon et au moment où l'enquête est menée. La source la plus fiable de données sur les affaires électroniques est l'*Enquête sur le commerce*

19. *Pour une progression rapide – Comment faire du Canada un leader dans l'économie sur Internet*, Rapport de la Table ronde sur les possibilités des affaires électroniques canadiennes, janvier 2000, p. 11.

*électronique et la technologie* (ECET)<sup>20</sup> de Statistique Canada, qui porte sur plus de 21 000 entreprises. Pour les besoins de cette enquête, les petites entreprises ont moins de 20 employés, les moyennes entreprises en comptent entre 20 et 99 (499 pour le secteur de la fabrication) et les grandes en ont 100 ou plus (500 ou plus pour le secteur de la fabrication). Le tableau 15 est fondé sur les résultats de l'ECET.

Le simple fait de disposer d'une connexion Internet ne signifie pas qu'une entreprise fait des affaires électroniques, mais cela peut servir d'indicateur de la pratique des affaires électroniques, car il s'agit d'une exigence minimale pour participer aux affaires électroniques sous pratiquement toutes leurs formes. Le taux de connexion des petites entreprises va en augmentant, mais celles-ci continuent d'accuser un retard par rapport à leurs homologues de moyenne ou grande taille, tant au chapitre du taux de connexion que des différents modes d'utilisation d'Internet en affaires. Le taux de connexion global des entreprises se chiffrait à 82 % en 2005, mais les petites entreprises accusaient un retard marqué (79 %), comparativement aux moyennes et aux grandes entreprises (respectivement 96 % et 98 %). Toutefois, les petites entreprises ont réduit ces dernières années l'écart qui les sépare des moyennes et des grandes entreprises.

La proportion d'entreprises dotées d'un site Web augmente également en fonction de la taille de l'entreprise. Comparativement aux petites entreprises (33 %), les moyennes et les grandes entreprises étaient plus de deux fois plus nombreuses (respectivement 70 % et 82 %) à posséder un site Web en 2005. Au cours des cinq dernières années, la proportion d'entreprises dotées d'un site Web s'est accrue dans toutes les catégories d'effectif.

Le pourcentage d'entreprises qui achètent ou vendent en ligne augmente manifestement en fonction de la taille. En outre, le nombre d'entreprises qui achètent en ligne a augmenté au cours des dernières années et elles sont à présent environ six fois plus nombreuses que celles qui vendent en ligne et ce, pour toutes les catégories d'effectif. La proportion d'entreprises qui vendent en ligne n'a guère changé depuis 2001, mais la proportion de PME qui achètent en ligne a doublé. Ainsi, en 2005, seulement 6 % des petites entreprises vendaient en ligne, alors que 40 % y faisaient des achats. Pour les moyennes entreprises, ces proportions étaient de 10 % et de 63 % respectivement et pour les grandes entreprises, elles étaient de 16 % et de 68 %. Ces chiffres s'expliquent par le fait que les coûts associés à l'aménagement d'un site Web pour la vente en ligne sont élevés comparativement aux coûts associés à l'achat en ligne.

Les petites entreprises du secteur des services font généralement davantage de commerce électronique que celles du secteur des biens. Toutefois, dans toutes les industries, les petites entreprises sont moins actives à cet égard que leurs homologues de moyenne ou grande taille.

---

20. Le niveau minimal de recettes qu'une entreprise doit avoir pour participer à l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET) de Statistique Canada varie entre 150 000 \$ et 250 000 \$ par an, selon l'industrie. Les entreprises qui n'ont aucun employé à temps plein mais qui respectent le critère de recettes minimales sont incluses dans l'Enquête. Ces entreprises regroupent les travailleurs indépendants sans aide rémunérée, les entreprises saisonnières et les entreprises virtuelles.

Tableau 15 : Accès à Internet et utilisation d'Internet, selon la taille de l'entreprise (en pourcentage), de 2001 à 2005

		2001	2002	2003	2004	2005
<b>Accès à Internet</b>	Petites entreprises	68	73	76	79	79
	Moyennes entreprises	91	92	94	96	96
	Grandes entreprises	94	99	97	99	98
	Toutes les entreprises	71	76	78	82	82
<b>Site Web</b>	Petites entreprises	24	27	29	32	33
	Moyennes entreprises	57	62	66	69	70
	Grandes entreprises	74	77	77	79	82
	Toutes les entreprises	29	32	34	37	38
<b>Ventes en ligne</b>	Petites entreprises	6	7	6	7	6
	Moyennes entreprises	12	13	14	12	10
	Grandes entreprises	15	16	16	13	16
	Toutes les entreprises	7	8	7	7	7
<b>Achats en ligne</b>	Petites entreprises	20	29	35	40	40
	Moyennes entreprises	30	47	50	59	63
	Grandes entreprises	52	57	61	62	68
	Toutes les entreprises	22	32	37	43	43

Source : Statistique Canada, *Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET), 2006.

Note : Selon la définition retenue pour l'*Enquête sur le commerce électronique et la technologie* (ECET) de Statistique Canada, sur laquelle reposent ces données, les petites entreprises comptent moins de 20 employés, les moyennes entreprises en ont entre 20 et 99 et les grandes entreprises en comptent 100 ou plus, pour toutes les industries sauf la fabrication. La limite supérieure pour la catégorie des moyennes entreprises dans le secteur de la fabrication est de 499 employés, si bien que les entreprises comptant 500 employés ou plus sont considérées comme des grandes entreprises.

## Quelle est la contribution des petites entreprises aux exportations canadiennes?

Vitales pour l'économie canadienne, les exportations ont représenté plus de 40 % du PIB au cours des dernières années. Elles peuvent stimuler la croissance économique et sont en étroite corrélation avec la croissance du PIB réel. De plus, les exportations peuvent s'avérer pour les entreprises un moyen stratégiquement important d'assurer leur croissance en exerçant leurs activités au-delà du marché canadien, qui est relativement modeste.

Dans les nouveaux profils des exportateurs, les données sont compilées selon la taille de l'entreprise (nombre d'employés) en 2002<sup>21</sup>. Suivant cette nouvelle méthode, près de 85 % des exportateurs

21. Pour obtenir plus d'information, voir D. Halabisky, B. Lee et C. Parsley, *Profil des petites entreprises exportatrices canadiennes*, Industrie Canada, 2005 ([www.strategis.gc.ca/recherche](http://www.strategis.gc.ca/recherche)).

canadiens étaient de petites entreprises (moins de 100 employés)<sup>22</sup>. Qui plus est, les petites entreprises étaient responsables de 20 % de la valeur des exportations en 2002, soit une valeur moyenne de 2,3 millions de dollars, comparativement à 15 % (valeur moyenne de 11,8 millions) dans le cas des moyennes entreprises et 64 % (valeur moyenne de 194,5 millions) dans celui des grandes entreprises. Il ressort clairement des nouvelles données que les petites entreprises contribuent de façon appréciable aux exportations canadiennes<sup>23</sup>.

Toutefois, la proportion de petites entreprises exportatrices est moins élevée que celle des petites entreprises au sein de l'économie dans son ensemble. Seulement 1,4 % des petites entreprises exportent leurs produits ou services, contre 27,0 % et 37,7 % respectivement dans le cas des moyennes et des grandes entreprises.

Le tableau 16 montre la répartition de la valeur des exportations en 2002 selon le groupe d'industries, la destination et la taille de l'entreprise. Dans tous les groupes d'industries autres que celui de la fabrication et celui de l'exploitation minière, de l'extraction de pétrole ou de gaz ainsi que des services publics, les petites entreprises ont davantage contribué aux exportations que les entreprises de toute autre taille. En revanche, elles n'ont réalisé que 9 % des exportations de produits manufacturés, comparativement à 75 % dans le cas des grandes entreprises.

La répartition des exportations selon la taille de l'entreprise varie légèrement en fonction de la destination (voir le tableau 16). Les États-Unis ont reçu 87 % des exportations, tandis que les 13 % restants étaient répartis entre les autres destinations, principalement l'Union européenne et le Japon. Ce ratio est demeuré constant pour toutes les catégories d'effectif.

La majeure partie des exportations vers les États-Unis était destinée au cœur industriel et à la côte Est – en raison de la proximité de l'Ontario et du Québec, deux grandes provinces exportatrices –, mais les exportations des petites entreprises étaient généralement concentrées dans les autres régions américaines. Les petites entreprises étaient en effet à l'origine de 27 % des exportations vers le Sud-Est des États-Unis et de 26 % des exportations vers l'Ouest, comparativement à 13 % vers le cœur industriel.

Les petites et les moyennes entreprises ont généré respectivement 12 % et 13 % des exportations destinées à l'Union européenne, comparativement à 75 % pour celles de grande taille. Toutefois, les petites entreprises ont été à l'origine d'environ le quart des exportations canadiennes au Japon et en Amérique du Sud, ce qui donne à penser qu'elles exportent dans un plus grand nombre de pays que leurs homologues de moyenne ou grande taille. Il se peut que les grandes entreprises concentrent leurs exportations dans quelques marchés pour tirer parti des économies d'échelle.

22. Avant 2001, le *Registre des exportateurs canadiens* (qui couvre les biens produits au pays mais non les services) compilait les données selon la valeur des exportations et non selon la taille de l'entreprise. En vertu de cette méthode, seulement 1,6 % de la valeur des exportations en 2001 était attribuée aux petits exportateurs (c'est-à-dire, selon la définition retenue, les entreprises dont les exportations sont inférieures à 1 million de dollars par an). On en tirait donc la conclusion que les petites entreprises ne contribuaient guère aux exportations canadiennes.

23. Les données sur les exportations montrées ici se situent au niveau de l'entreprise. En compilant les données sur les exportations au niveau de l'établissement, on obtient une contribution encore plus élevée de la part des petites entreprises, car les petits établissements des grandes entreprises sont alors inclus dans le total.

Tableau 16 : Répartition de la valeur totale des exportations de biens selon l'industrie, la destination et la taille de l'entreprise (nombre d'employés), 2002

		Entreprises employeurs				
		Valeur totale (en millions de dollars)	Taille de l'entreprise – Nombre d'employés (%)			
			Total	Petite (<100)	Moyenne (100–499)	Grande (500+)
<b>Groupes d'industries (SCIAN)</b>	Agriculture, foresterie, pêche et chasse	3 176	0,9	66,2	13,8	19,9
	Exploitation minière et extraction de pétrole ou de gaz ainsi que services publics	25 739	7,5	10,3	12,8	77,0
	Construction	810	0,2	80,9	17,0	2,1
	Fabrication	256 128	74,6	9,0	16,3	74,7
	Commerce de gros	23 209	6,8	67,6	21,2	11,1
	Commerce de détail	1 724	0,5	69,7	10,8	19,5
	Transport et entreposage	8 600	2,5	86,1	4,1	9,8
	Industrie de l'information et industrie culturelle ainsi que finance et assurances	15 689	4,6	87,7	6,2	6,2
	Services aux entreprises	5 937	1,7	47,1	14,6	38,3
	Autres	2 395	0,7	20,8	6,1	73,1
	<b>Total pour l'ensemble des industries</b>	<b>343 406</b>	<b>100,0</b>	<b>20,4</b>	<b>15,5</b>	<b>64,2</b>
<b>Destination des exportations</b>	<b>États-Unis</b>					
	Côte Est	74 916	21,8	25,5	19,3	55,3
	Cœur industriel	119 548	34,8	12,7	10,7	76,6
	Midwest	37 647	11,0	24,7	21,3	54,0
	Sud-Est	23 297	6,8	27,0	19,6	53,4
	Ouest	42 911	12,5	26,4	13,3	60,3
	<b>Total – États-Unis</b>	<b>298 319</b>	<b>86,9</b>	<b>20,5</b>	<b>15,2</b>	<b>64,2</b>
	<b>Pays autres que les États-Unis</b>					
	Union européenne	14 892	4,3	12,2	12,9	74,9
	Japon	9 408	2,7	25,4	23,8	50,8
	Mexique	2 196	0,6	9,9	16,0	74,0
	Amérique du Sud	1 887	0,5	22,9	14,8	62,2
	Autres	16 703	4,9	22,8	16,8	60,4
	<b>Total – Pays autres que les États-Unis</b>	<b>45 087</b>	<b>13,1</b>	<b>19,2</b>	<b>16,9</b>	<b>63,9</b>
	<b>Total – Registre des exportateurs</b>	<b>343 406</b>	<b>100,0</b>	<b>20,4</b>	<b>15,5</b>	<b>64,2</b>

Source : Statistique Canada, *Registre des exportateurs canadiens*, juillet 2004.

Note : Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments car les chiffres ont été arrondis.